

2024

ÉPREUVES ESTIVALES

LIVRET DES RÈGLEMENTS

ATHLE-OCCITANIE.FR/WP/

SOMMAIRE

COORDONNÉES ET ACCÈS LAO.....	3
COMITÉ DIRECTEUR	4
BUREAU EXÉCUTIF.....	5
COMMISSIONS RÉGIONALES STATUTAIRES.....	6
AUTRES COMMISSIONS, COMITÉS OU GROUPES DE TRAVAIL	7
CADRES TECHNIQUES SPORTIFS	7
COMITÉS DÉPARTEMENTAUX.....	8
CATÉGORIES D'ÂGES DE LA SAISON 2024	10
LES HAUTEURS ET INTERVALLES DES COURSES DE HAIES.....	10
LA MASSE DES ENGINs.....	11
DÉLAIS AUTORISÉS POUR EFFECTUER UN ESSAI	11
DATES ET PROCÉDURES DE QUALIFICATION.....	12
CALENDRIER ESTIVAL STADE 2024.....	13
CALENDRIER ESTIVAL HORS STADE 2024	14
ENGAGEMENT DES ATHLÈTES	15
PÉNALITÉS	16
DEMANDE DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE	17
CHAMPIONNAT D'OCCITANIE MASTERS	19
CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS 2024.....	19
ÉQUIP'ATHLÉ PRINTANIER – SECTEURS.....	29
INTERCLUBS 2 ^{EME} TOUR N2A.....	33
INTERCLUBS 2 ^{EME} TOUR N2B.....	34
INTERCLUBS 2 ^{EME} TOUR N3 & RÉGIONALE	35
INTERCLUBS 2 ^{EME} TOUR N3 & REGIONALE	36
FINALE ÉQUIP'ATHLÉ B.....	37
CHAMPIONNATS D'OCCITANIE DE MARCHE ATHLÉTIQUE	39
CHAMPIONNATS D'OCCITANIE D'ÉPREUVES COMBINÉES.....	40
CHAMPIONNATS RÉGIONAUX ELITE	43
CHAMPIONNATS RÉGIONAUX ELITE.....	44
CHAMPIONNATS RÉGIONAUX LAO POINTES D'OR BE-MI.....	45
CHAMPIONNATS RÉGIONAUX LAO POINTES D'OR BE-MI.....	46
CHAMPIONNATS RÉGIONAUX INDIVIDUELS BE	47
CHAMPIONNATS RÉGIONAUX INDIVIDUELS MI.....	53
CHAMPIONNATS RÉGIONAUX INDIVIDUELS CA-JU-ES.....	55
CIRCUIT DES MEETINGS CRÉDIT MUTUEL OCCITANIE 2024.....	58

LIGUE D'ATHLÉTISME D'OCCITANIE

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF (CROS)
7 RUE ANDRÉ CITROËN, 31130 BALMA

Horaires d'ouverture :

- Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi : 9h00 à 13h00 et 14h00 à 17h45
- Mercredi : 08h00 à 13h00 et 14h00 à 16h30.

Directeur :

M. Éric ALBERT

eric.albert@athle-occitanie.fr

Secrétariat (basé à Balma) :

Mme Claire BRUIN-GAUTIER

claire.bruin-gautier@athle-occitanie.fr

Mme Elise SIMON-LABRIC

elise.simon-labric@athle-occitanie.fr

Technicien (basés à Montpellier) :

M. Jocelyn PIAT

jocelyn.piat@athle-occitanie.fr

M. Yann BESSON

yann.besson@athle-occitanie.fr

Agent de développement Sport-Santé :

Mme Elodie SALAS

elodie.salas@athle-occitanie.fr

Technicien (basés à Balma) :

M. Jean MONNIER

jean.monnier@athle-occitanie.fr

M. Vincent AUBIN

vincent.aubin@athle-occitanie.fr

Téléphone : 05.34.25.80.30 E-Mail : secretariat@athle-occitanie.fr

Site Internet : <http://athle-occitanie.fr/wp/>

Site d'engagement des athlètes : <http://engagements.athle-occitanie.fr/> menu « Compétitions »

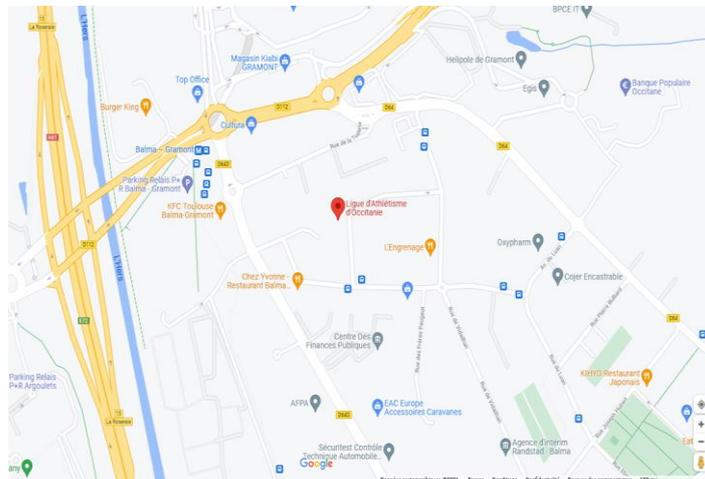
Pour venir à la Ligue

Vous arrivez de Montauban, Cahors, Rodez, Albi, Auch :

Prendre la rocade direction Montpellier **sortie n°15 « La Roseraie »**, direction Montrabé/Centre Commercial Auchan, Métro Gramont. Au feu du Métro Gramont, prendre à droite vers Balma Centre, tourner à gauche à la 2^e rue (Garage Peugeot, suivre la rue qui tourne à droite, puis à gauche et 1^{ère} rue à gauche : André Citroën).

Vous arrivez de Montpellier, Narbonne, Tarbes, Foix :

Prendre la rocade direction Bordeaux/Paris, **sortie n°15 « La Roseraie »**, direction Montrabé/Centre Commercial Auchan, Métro Gramont. Au feu du Métro Gramont, prendre à droite vers Balma Centre, tourner à gauche à la 2^e rue (Garage Peugeot, suivre la rue qui tourne à droite, puis à gauche et 1^{ère} rue à gauche : André Citroën).



COMITÉ DIRECTEUR

Président :

André OLIVE 06 16 19 31 32 andre.olive@wanadoo.fr

Vice-Présidents :

Patricia ALT 06 71 97 02 51 crchsocc@orange.fr
Janine COURTADE 06 88 02 58 71 janinecourtade@wanadoo.fr
Bénédicte ROZE 06 10 60 95 55 benedicteroze7@gmail.com
Yves BELLANGER 06 78 90 75 98 yves.bellanger.yb@gmail.com
Marc CONGRAS 06 08 30 88 59 marccongras55@gmail.com
Marc DELAY 06 87 13 21 31 delay.marc@wanadoo.fr
Didier DONNETTE 07 88 61 11 42 didier.donnette@free.fr
Yves GOUYEN 06 40 38 55 56 ybgouyen@orange.fr
Gérard LATERRASSE 06 72 38 44 08 laterrasse.gerard@orange.fr
Pierre OLIVE 06 30 68 06 43 lalr@wanadoo.fr
Patrick SARRAT 06 79 81 39 68 patricksarrat@orange.fr

Secrétaire Générale :

Chantal DUPRAT 06 33 23 91 50 duprat.chantal1013@yahoo.com

Trésorier Général :

Alain CABANIOLS 06 87 22 51 19 alain.cabaniols@orange.fr

Membres :

Jean-Frédéric BESSON 07 68 06 30 98 jfbesson@hotmail.com
Dominique BIAU 06 14 25 09 40 doandco.biau@club-internet.fr
Alexandre BONACORSI 06 12 89 02 53 alexandre.bonacorsi@gmail.com
Jean-Paul BRACKMAN 06 51 07 34 21 jbagneres63@gmail.com
Gérard BROUILLET 06 88 99 58 72 gerard.brouillet48@gmail.com
Martine CABANIOLS 06 88 99 58 72 martinecabaniols@orange.fr
Chrystel CARRE 06 88 99 58 72 chrysc82@gmail.com
Sébastien DECOMBE 06 07 21 72 92 sebastiendecombe@orange.fr
Jose DE OLIVEIRA 06 24 23 41 56 jose.cac@orange.fr
Daniel DUBEC 06 42 46 37 20 daniel.dubec81@gmail.com
Thierry DUPRAT 06 86 86 94 80 duprat-thierry@orange.fr
Christophe LAGIER 06 37 36 09 21 christ.lagier@gmail.com
Elisabeth LAGIER 07 68 38 47 43 lagier.babeth@gmail.com
Christine LAGONELLE 07 68 38 47 43 christinelagonelle@orange.fr
Denise LATERRASSE 06 72 38 44 08 laterrasse.gerard@orange.fr
Brice MAUREL 06 25 82 02 63 maurelbrice@gmail.com
Séverine PUREN 07 91 36 95 17 severine.puren81@gmail.com
Dominique TALLET 06 78 66 51 23 domie.tallet@gmail.com
Cathy TRAUCHESSEC 06 84 11 35 84 fermedubonheur@wanadoo.fr
Sandrine VALETTE 06 17 06 40 30 sandrine-carmaux07@sfr.fr

BUREAU EXÉCUTIF

Président :

André OLIVE 06 16 19 31 32 andre.olive@wanadoo.fr

Vice-Présidents :

Patricia ALT 06 71 97 02 51 crchsocc@orange.fr
Janine COURTADE 06 88 02 58 71 janinecourtade@wanadoo.fr
Bénédicte ROZE 06 10 60 95 55 benedicteroze7@gmail.com
Yves BELLANGER 06 78 90 75 98 yves.bellanger.yb@gmail.com
Marc CONGRAS 06 08 30 88 59 marccongras55@gmail.com
Marc DELAY 06 87 13 21 31 delay.marc@wanadoo.fr
Didier DONNETTE 07 88 61 11 42 didier.donnette@free.fr
Yves GOUYEN 06 40 38 55 56 ybgouyen@orange.fr
Gérard LATERRASSE 06 72 38 44 08 laterrasse.gerard@orange.fr
Pierre OLIVE 06 30 68 06 43 lalr@wanadoo.fr
Patrick SARRAT 06 79 81 39 68 patricksarrat@orange.fr

Secrétaire Générale :

Chantal DUPRAT 06 33 23 91 50 duprat.chantal1013@yahoo.com

Trésorier Général :

Alain CABANIOLS 06 87 22 51 19 alain.cabaniols@orange.fr

Membre :

Elisabeth LAGIER 07 68 38 47 43 lagier.babeth@gmail.com

COMMISSIONS RÉGIONALES STATUTAIRES

COMMISSION SPORTIVE ET D'ORGANISATION (CSO)

Président :

Pierre OLIVE

06 30 68 06 43

COMMISSION RÉGIONALE DES JEUNES (CRJ)

Président :

Didier DONNETTE

07 88 61 11 42

COMMISSION RÉGIONALE DE L'ATHLÉTISME MASTERS (CRAM)

Président :

Daniel DUBEC

06 42 46 37 20

COMMISSION RÉGIONALE RUNNING (CRR)

Présidente :

Patricia ALT

06 71 97 02 51

COMMISSION RÉGIONALE DE MARCHE ATHLÉTIQUE ET MARCHE NORDIQUE (CRM)

Président :

Christophe CHEVAL

06 64 27 34 38

COMMISSION RÉGIONALE DE L'ATHLÉTISME FORME ET SANTÉ

Présidente :

Janine COURTADE

06 88 02 58 71

COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS (CSR Régionale)

Président :

Marc CONGRAS

06 08 30 88 59

COMMISSION DES OFFICIELS TECHNIQUES RÉGIONALE (COT Régionale)

Présidente :

Sandrine VALETTE

06 17 06 40 30

COMMISSION RÉGIONALE DES FORMATIONS (OFA RÉGIONALE)

Président :

Yves GOUYEN

06 40 38 55 56

COMMISSION MÉDICALE RÉGIONALE (CMR)

Président :

Jules FONTAINE

06 85 39 17 25

AUTRES COMMISSIONS, COMITÉS OU GROUPES DE TRAVAIL

COMMISSION ANTI-DOPAGE

Président :

Gérard LATERRASSE

06 72 38 44 08

COMMISSION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Président :

Jean-Pierre DORGANS

06 08 75 62 33

COMMISSION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Président :

Didier DONNETTE

07 88 61 11 42

COMITÉ CHARGÉ DE L'ORGANISATION DES PROTOCOLES ET DES MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES

Présidente :

Martine CABANIOLS

CADRES TECHNIQUES SPORTIFS

Tidiane CORREA

06 58 08 39 68

tidiane.correa@gmail.com

Dominique HERNANDEZ

06 08 42 18 65

domi.hernandez1@gmail.com

COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

ARIEGE

Présidente

Corinne BRU 06 75 67 34 17 corinnebru@orange.fr

Secrétaire Général

Marc DELAY 06 87 13 21 31 delay.marc@wanadoo.fr

AUDE

Président

Frédéric BARREDA 04 68 48 82 49 frederic.barreda@orange.fr

Secrétaire Général

André-Yves VERDEJO 04 68 60 26 16 ay.verdejo@orange.fr

AVEYRON

Président

Nicolas VACQUIER 06 07 59 13 00 nicolas.vacquier82@gmail.com

Secrétaire Général

Michel DUBAR 06 81 98 38 09 michel.dubar@orange.fr

GARD

Président

Serge LEGROS 04 66 35 27 29 sergeguy.legros@wanadoo.fr

Secrétaire Générale

Anissa HERMOSILLA 06 60 84 92 41 anishermo30@gmail.com

HAUTE-GARONNE

Président

Daniel ROUSSEAU 06 87 91 11 54 daniel.rousseau.pers@gmail.com

Secrétaire Générale

Magalie DUPRAT 06 70 44 31 53 duprat.magalie@gmail.com

GERS

Président

Bernard MEDIAMOLE 06 11 51 93 14 mediamole.bernard@orange.fr

Secrétaire Générale

Béatrice PRUDHOMME 06 62 22 37 85 astaracfondclub32@gmail.com

HERAULT

Président

Dominique BIAU 06 14 25 09 40 doandco.biau@club-internet.fr

Secrétaire Générale

Corinne BIAU 06 09 54 18 44 coco.lebihan@club-internet.fr

LOT

Président

Daniel MACK 06 82 69 42 63 daniel.mack@wanadoo.fr

Secrétaire Générale

Chantal WEISZER 06 77 89 20 25 chantal.weiszer3105@orange.fr

LOZERE

Président

Jean-Claude MOULIN 04 66 65 39 73 jclaudemoulin@orange.fr

Secrétaire Générale

Paule DELMEE 06 37 84 62 19 norbert.paule@wanadoo.fr

HAUTES-PYRENEES

Président

Michel WIMART 05 62 34 91 36 michel.wimart@orange.fr

Secrétaire Général

Pascal AUDIC 06 51 95 33 01 pascal.audic56@gmail.com

PYRENEES ORIENTALES

Président

Bertrand ITSWEIRE 04 68 28 50 21 bertrand.itsweire@wanadoo.fr

Secrétaire Générale

Catherine SEGUIN seguin1010@orange.fr

TARN

Président

Maurice GAMEL 05 63 45 07 15 maurice.gamel81@gmail.com

Secrétaire Générale

Céline CHANARDIE 06 02 23 59 21 celine.chanardie@gmail.com

TARN ET GARONNE

Président

Denis ARCUSET 06 07 61 25 23 arcuset.denis@orange.fr

Secrétaire Générale

Paulette PETITEL 05 63 65 10 63 pp-jppnegrepelisse82300@orange.fr

CATÉGORIES D'ÂGES DE LA SAISON 2024

(Valable jusqu'au 31 août 2024)

CATÉGORIES	ANNÉE DE NAISSANCE
MASTERS	1989 et avant
SENIORS	1990 à 2001
ESPOIRS U23	2002 à 2004
JUNIORS U20	2005 – 2006
CADETS U18	2007 – 2008
MINIMES U16	2009 – 2010
BENJAMINS U14	2011 – 2012
POUSSINS U12	2013 – 2014
EVEIL ATHLETIQUE U10	2015 à 2017
BABY ATHLE U7	2018 et après

LES HAUTEURS ET INTERVALLES DES COURSES DE HAIES

CATÉGORIES	Distance	Couleur Piste	Nombre de Haies	Hauteur	Départ à la première Haie	Distance entre les Haies	Dernière Haie à l'arrivée
MASCULINS							
BENJAMINS	50 m	Rouge	5	0,65	11,50	7,50	8,50
MINIMES	100 m	Jaune	10	0,84	13	8,50	10,50
	200 m	Bleu	10	0,76	21,46	18,28	14,02
CADETS	110 m	Bleu	10	0,91	13,72	9,14	14,02
	400 m	Vert	10	0,84	45	35	40
JUNIORS	110 m	Bleu	10	0,99	13,72	9,14	14,02
	400 m	Vert	10	0,84	45	35	40
ESPOIRS SENIORS MASTER 1	110 m ⁽¹⁾	Bleu	10	1,06	13,72	9,14	14,02
	400 m	Vert	10	0,91	45	35	40
FÉMININES							
BENJAMINES	50 m	Rouge	5	0,65	11,50	7,50	8,50
MINIMES	80 m	Blanc	8	0,76	12	8	12
	200 m	Bleu	10	0,76	21,46	18,28	14,02
CADETTES	100 m	Jaune	10	0,76	13	8,50	10,50
	400 m	Vert	10	0,76	45	35	40
JUNIORS ESPOIRS SENIORS MASTER 1	100 m	Jaune	10	0,84	13	8,50	10,50
	400 m	Vert	10	0,76	45	35	40

(1) Dans les compétitions masters 1, l'épreuve de 110 m haies se dispute avec des haies de 1,00 m.

LA MASSE DES ENGIN

CATÉGORIES	Poids	Disque	Javelot	Marteau
HOMMES				
BENJAMINS	3kg	1kg	500g	3kg (1)
MINIMES	4kg	1kg 250	600g	4 kg
CADETS	5kg	1kg 500	700g	5kg
JUNIORS	6kg	1kg 750	800g	6kg
SENIORS – ESPOIRS - MASTERS 1	7kg 260	2kg	800g	7kg 260
FEMMES				
BENJAMINES	2kg	600g	400g	2kg (1)
MINIMES	3kg	800g	500g	3kg (1)
CADETTES	3kg	1kg	500g	3kg
JUNIORS	4kg	1kg	600g	4kg
SENIORS - ESPOIRS - MASTERS 1	4kg	1kg	600g	4kg

(1) La longueur totale de l'engin peut être réduite à 1m

DÉLAIS AUTORISÉS POUR EFFECTUER UN ESSAI

ÉPREUVES INDIVIDUELLES			
Nbre d'athlètes encore en compétition	Hauteur	Perche	Autres
Plus de 3 athlètes et 1 ^{er} essai tenté	1 minute	1 minute	1 minute
2 ou 3 athlètes	1 min et 30s	2 minutes	1 minute
1 athlète	3 minutes	5 minutes	
Essais consécutifs	2 minutes	3 minutes	2 minutes

ÉPREUVES COMBINÉES			
Nbre d'athlètes encore en compétition	Hauteur	Perche	Autres
Plus de 3 athlètes et 1 ^{er} essai tenté	1 minute	1 minute	1 minute
2 ou 3 athlètes	1 min et 30s	2 minutes	1 minute
1 athlète	2 minutes	3 minutes	
Essais consécutifs	2 minutes	3 minutes	2 minutes

DATES ET PROCÉDURES DE QUALIFICATION

AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE PÉRIODE ESTIVALES 2024

CHAMPIONNATS DE FRANCE	Dates des compétitions	Dates limites de réalisation des performances	Dates de publication de la liste des qualifiables	Dates limites des Engagements à 20h00
Championnats d'Epreuves Combinées Elite	18-19/05/2024	05/05/2024	06/05/2024	07/05/2024
Epreuves combinées Nationaux Championnats de France U18, U20 et U23	06-07/07/2024	23/06/2024	25/06/2024	26/06/2024
Championnats de France Marche U18, U20 et U23 et Marche Nationaux				
Championnats de France Cadets (U18) – Juniors (U20) – Espoirs (U23)	19-20-21/07/2024	07/07/2024	09/07/2024	10/07/2024
Open de France	13-14/07/2024	30/06/2024	02/07/2024	03/07/2024
Championnats de France Elite	28-29-30/06/2024	16/06/2024	19/06/2024	21/06/2024

AUX COMPÉTITIONS ESTIVALES EN OCCITANIE 2024

DATES	CHAMPIONNATS D'OCCITANIE	LIEUX	Dates limites des réalisations de performances	Dates de publications des listes des qualifiables	Dates limites des engagements à 20h
08-09/06/2024	Championnats d'Occitanie d'Epreuves Combinées	TOURNEFEUILLE	26/05/2024	27/05/2024	31/05/2024
15-16/06/2024	Championnats d'Occitanie Elite	RODEZ	02/06/2024	03/06/2024	07/06/2024
23/06/2024	Championnats d'Occitanie Pointes d'Or	MILLAU	09/06/2024	10/06/2024	14/06/2024
30/06/2024	Championnats Occitanie Minimes	ALBI	16/06/2024	17/06/2024	21/06/2024
06-07/07/2024	Championnats d'Occitanie CA-JU-ES	NARBONNE	23/06/2024	24/06/2024	28/06/2024

CALENDRIER ESTIVAL STADE 2024

STADE

DATES	STADE	LIEUX	DEP	TYPE	NIV
13/04/2024	Championnats d'Occitanie Masters	TOULOUSE	031	Cham	Rég
14/04/2024	Meeting de marche	BLAGNAC	031	Meet	Rég
28/04/2024	Interclubs 1 ^{er} tour N2 - N3 - Régionale	NIMES	030	Inte	Rég
28/04/2024	Interclubs 1 ^{er} tour N1 - N2 - N3	BLAGNAC	031	Inte	Rég
28/04/2024	Interclubs 1 ^{er} tour N2 - N3 - Régionale	CARMAUX	081	Inte	Rég
28/04/2024	Interclubs 1 ^{er} tour N2 - N3 - Régionale	MURET	031	Inte	Rég
28/04/2024	Interclubs 1er tour - N2 - N3 - Régionale	PERPIGNAN	066	Inte	Rég
01/05/2024	Meeting du satuc	TOULOUSE	031	Meet	Rég
05/05/2024	Equip'Athlé Secteur 09-32-65	AUCH	032	Coup	Rég
05/05/2024	Equip'Athlé Secteur 12-81	CASTRES	081	Coup	Rég
05/05/2024	Equip'Athlé Secteur 30-34-48	LUNEL	034	Coup	Rég
05/05/2024	Equip'Athlé Secteur 11-34-66	PERPIGNAN	066	Coup	Rég
05/05/2024	Equip'Athlé Secteur 31-46-82	TOULOUSE	031	Coup	Rég
08/05/2024	Meeting Ramonville	TOULOUSE	031	Meet	Rég
12/05/2024	Interclubs 2 ^{ème} tour - N2B	CARMAUX	081	Inte	Rég
12/05/2024	Interclubs 2 ^{ème} tour - N2A	MONTAUBAN	082	Inte	Rég
12/05/2024	Interclubs 2ème tour - N3 - Régional	NIMES	030	Inte	Rég
25/05/2024	Interclubs 2ème tour - N3 - Régional	TARBES	065	Inte	Rég
25/05/2024	4 ^{ème} Meeting de l'AC2A	ALES	030	Inte	Rég
24-25/05/2024	Meeting national de Castres	CASTRES	081	Meet	Nat
26/05/2024	Finale Equip'Athlé B	ALBI	081	Coup	Rég
01/06/2024	Meeting National de Pézenas	PEZENAS	034	Meet	Nat
01/06/2024	Meeting Millau	MILLAU	012	Meet	Rég
01/06/2024	Meeting Pamiers	CARMAUX	009	Meet	Rég
01/06/2024	Meeting Comité 65	TARBES	065	Meet	Rég
08/06/2024	Meeting Montpellier	MONTPELLIER	034	Meet	Rég
08/06/2024	Meeting Rodez	RODEZ	012	Meet	Rég
08/06/2024	Championnats d'Occitanie Marche Athlétique	TARBES	065	Cham	Rég
08-09/06/2024	Championnats d'Occitanie d'Epreuves Combinées	TOURNEFEUILLE	031	Cham	Rég
12/06/2024	Meeting Daniel Prevost UAO31	TOULOUSE	031	Meet	Rég
15-16/06/2024	Championnats d'Occitanie Elite	RODEZ	012	Cham	Rég
19/06/2024	Meeting ACNM	NARBONNE	011	Meet	Rég
22/06/2024	Meeting Balma	BALMA	031	Meet	Rég
22/06/2024	Meeting national de Toulouse	TOULOUSE	031	Meet	Nat
23/06/2024	Championnats d'Occitanie Pointes d'Or BE-MI	MILLAU	012	Cham	Rég
26/06/2024	Meeting Daniel Prevost Blagnac	BLAGNAC	031	Meet	Rég
28/06/2024	Meeting de Muret	MURET	031	Meet	Rég
29/06/2024	Championnats Occitanie BE	ALBI	081	Cham	Rég
29/06/2024	Championnats Occitanie BE	ALES	030	Cham	Rég
29/06/2024	Championnats Occitanie BE	PERPIGNAN	066	Cham	Rég
29/06/2024	Championnats Occitanie BE	TARBES	065	Cham	Rég
29/06/2024	Championnats Occitanie BE	TOULOUSE	031	Champ	Rég
30/06/2024	Championnats Occitanie Minimes	ALBI	081	Cham	Rég
03/07/2024	Meeting Auch	AUCH	032	Meet	Rég
04/07/2024	Meeting Montauban	MONTAUBAN	082	Meet	Rég
06-07/07/2024	Championnats d'Occitanie CA-JU-ES	NARBONNE	011	Cham	Rég

CALENDRIER ESTIVAL HORS STADE 2024

HORS STADE

DATES	HORS STADE	LIEUX	DEP	TYPE	NIV
02-03/03/2024	Les Pyramides	LA GRANDE MOTTE	034	Meet	Rég
03/03/2024	21km de Blagnac	BLAGNAC	031	Meet	Rég
17/03/2024	Souffles du Gers	AUCH	032	Meet	Rég
17/03/2024	10 km des berges de l'Aveyron	RODEZ	012	Meet	Rég
16-17/03/2024	Trail de Fontfroide	NARBONNE	011	Meet	Nat
23-24/03/2024	Trail de la Cité des Pierres	LA ROQUE SAINTE MARGUERIT	012	Meet	Nat
24/04/2024	16 ^{ème} marathon de Montauban	MONTAUBAN	082	Meet	Rég
07/04/2024	10 km de Castelsarrasin « Course de Pâques »	CASTELSARRASIN	082	Cham	Rég
07/04/2024	Montpellier run festival	MONTPELLIER	034	Meet	Rég
20-21/04/2024	Marathon côte indigo	FLEURY	011	Cham	Rég
28/04/2024	Marathon d'Albi	ALBI	081	Cham	Rég
01/05/2024	Semi-Marathon de Nîmes	NIMES	030	Meet	Rég
26/05/2024	Trail du lou	L'HONOR DE COS	082	Meet	Rég
01/06/2024	Course cettoise	SETE	034	Meet	Rég
02/06/2024	La Nordique de Castries	CASTRIES	034	Meet	Rég

1- PROCÉDURE D'ENGAGEMENT

- **Système de gestion des engagements ou de confirmation d'athlètes propre à la FFA**

→ <http://bases.athle.com/asp.net/accueil.aspx?frmbase=qualifies&frmmode=0&frmespace=14>

Ce service est réservé **aux Responsables Clubs** disposant des droits adéquats, il est donc important que vous soyez identifié sur le site et que vous ayez communiqué vos identifiants SI-FFA / mot de passe (**Attention : ce n'est pas votre identifiant personnel mais un identifiant Administrateur Club qu'il faut saisir, ex : Cxxxxx_ADM**) au travers de la section 'Mon Compte'. Ce service vous donne ensuite accès à la confirmation / ajout des engagements d'athlètes pour les compétitions l'autorisant.

Modification des mots de passe sur le SI-FFA :

Depuis sept 2009, le SI-FFA vous demande maintenant régulièrement de modifier votre mot de passe. Si tel est le cas, il est impératif de répercuter aussi cette modification dans la rubrique 'Système d'informations SI-FFA' de votre compte du site grand public athle.com (rubrique 'Communauté - Mon compte'), sinon vous ne pourriez plus engager ou confirmer les athlètes de votre club.

Vous pouvez retrouver un explicatif de la procédure de création de votre compte et de la saisie des identifiants SI-FFA en cliquant sur ce lien ci-dessous suivant : <http://www.athle.fr/asp.net/main.news/news.aspx?newsid=5247>

- **Système de gestion des engagements ou de confirmation d'athlètes propre à la LAO**

→ <http://engagements.athle-occitanie.fr/>

2- ENGAGEMENTS TARDIFS OU SUR PLACE (si autorisés)

Toutes les compétitions individuelles régionales (piste, salle ou cross) qui font l'objet d'une obligation de demande de participation préalable possèdent **une date limite d'engagement**. Au-delà de cette date limite et jusqu'au jour de la compétition (si cette option est autorisée) tout souhait d'engagement est considéré comme un « **engagement tardif** ».

→ Les inscriptions tardives seront payantes de **5€** avant le vendredi 12h et majorées à **15€** à partir du vendredi 12h.

Lors des championnats régionaux, **aucun engagement ne peut être accepté sur place**.

Lors des compétitions de secteurs, un engagement sur place sera soumis au paiement de la pénalité de retard de **15€** à régler immédiatement.

Les athlètes inscrits en « Pôles » ou en « Centre Régional d'Entraînement » sont soumis à la procédure précédente.

Le montant des pénalités est prélevé sur le compte SI-FFA du club 15 jours après l'établissement d'une facture.

3- PARTICIPATION DES ATHLÈTES HORS LIGUE

Les athlètes « Hors Ligue d'Occitanie », sauf ceux des Pôles et des Centres Régionaux d'Entraînement, devront demander une **Qualification Exceptionnelle (QE) en ligne sur le site LAO** pour participer aux compétitions. Après examen par la commission de sélection, les demandes seront traitées informatiquement.

→ Ces athlètes devront régler **20€** en ligne (sur le site de la LAO), avant de pouvoir participer à leurs épreuves le jour de la compétition.

Les Athlètes des Pôles et des CRE situés sur le territoire de l'Occitanie doivent être engagés par leur responsable de structure, dans les délais impartis, via le secrétariat de la ligue.

PÉNALITÉS

APPLICABLES AUX COMPÉTITIONS RÉGIONALES

1- QUOTAS DE MEMBRES DE JURY

• ÉPREUVE DE MARCHÉ

Chaque club (même hors ligue) présentant des athlètes en **Épreuves de Marche** doit fournir des officiels à chaque journée suivant le tableau ci-dessous :

Athlètes participant du club	Juge de marche ou compteur de tours à fournir par le club
1	0
2 à 5	1
6 ou davantage	2

• ÉPREUVES COMBINÉES

Chaque club (même hors ligue) présentant des athlètes en **Épreuves Combinées** doit fournir des officiels suivant le tableau ci-dessous :

Athlètes participant du club	Juges du club à fournir
1	0
2 à 3	1
4 ou 5	2
6 à 9	3
10 à 19	4
20 ou plus	5

• ÉPREUVES INDIVIDUELLES

Chaque club (même hors ligue) présentant des athlètes dans le cas des **Épreuves Individuelles** doit fournir des officiels suivant le tableau ci-dessous :

Athlètes participant du club	Juges du club à fournir
1 à 3	0
4 ou 5	1
6 à 9	2
10 à 19	3
20 à 29	4
30 à 39	5
40 et plus	1 juge supplémentaire par tranche de 10 athlètes

Pour les clubs « Hors Ligue » : ils ont les mêmes obligations de fourniture de jury que les clubs de l'Occitanie.

Pour le club organisateur de la compétition : les personnes de la structure organisatrice qui assurent des fonctions annexes pour le bon déroulement de la compétition (intendance, matériel, personnes hors restauration et buvette) dans la limite de 10 et compteront dans l'effectif de leurs clubs respectifs.

2- MONTANT DES PÉNALITÉS ET CHAMP D'APPLICATION

Pénalité de **30€** par officiel manquant et par jour de compétition, prélevée sur le compte du club par la LAO.

Le calcul des pénalités sera effectué par le délégué de la CSO LAO en utilisant la composition officielle du jury publiée sur le site FFA.

3- ATHLÈTES « FORFAITS » APRÈS ENGAGEMENT

Une pénalité de **3€** par engagement (au sens de l'épreuve) non honoré par athlète, est imputée aux clubs. Cette pénalité ne sera pas due, s'il y a présentation d'un **certificat médical sous 8 jours à partir de la date de la compétition** justifiant l'absence de l'athlète à la compétition. Le montant des pénalités sera prélevé sur le compte SI-FFA du club 15 jours après l'établissement d'une facture.

➔ Lors des championnats régionaux (sur piste), les inscriptions tardives acceptées puis non honorées seront pénalisées de **30€**.

DEMANDE DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE

Les demandes de qualification exceptionnelle (QE) sont payantes et réservées aux athlètes de bon niveau :

- Participation aux Championnats de France
- Aux athlètes Cadets / Cadettes qui étaient les meilleurs Minimes de l'année précédente

Elles sont examinées sans appel par la commission de sélection de la LAO et ne peuvent faire l'objet d'aucune contestation.

➔ **Demande de QE pour les compétitions Piste ou Salle : 20€ par athlète.**

Cette somme sera restituée pour les athlètes qui seront finalistes (8 premiers) dans l'épreuve pour laquelle la QE a été acceptée.

➔ **Demande de QE pour les athlètes hors ligue** (résidents ou non en Occitanie) : **20€ par athlète**, par compétition, à régler lors de la confirmation de l'engagement.

➔ **Les QE refusées ne sont pas remboursées par la ligue**

- **Site Demande de Qualification Exceptionnelle propre à la LAO**

➔ <https://athle-occitanie.fr/wp/qe/>

CHAMPIONNAT D'OCCITANIE MASTERS

TOULOUSE – STADE SESQUIÈRES – le 13 avril 2024 (290231)

1- **NATURE de la COMPÉTITION** : MASTERS

2- **ENGAGEMENT des ATHLÈTES** :

Le Comité Départementale d'Athlétisme du 31 va accueillir les régionaux Masters en même temps que la compétitions des Championnats Départementaux 31-81-82 et le Meeting Cadets et +.

Les inscriptions sont obligatoire et en ligne sur le site d'engagement LAO

➔ <http://engagements.athle-occitanie.fr/>

3- **RÈGLES de QUOTAS des OFFICIELS** : Cf. page 15

4- **RÉCOMPENSES**

La limite des médailles est fixée à 2 par athlète.

5- **HORAIRES** :

HORAIRES	COURSES	SAUTS	LANCERS
12H00	500m TCC	Perche MAF / MAM	Poids TCF
13H15		Triple Saut TCC	Javelot TCF
14H00	400m Haies MAM 400m Haies MAF		Disque TCM
14H45	300m Haies MAF puis MAM		
15H15	100m TCF	Longueur TCC	Javelot TCM
15H30	100 TCM		
15H40	1500m TCF		
15H50	1500m TCM		
16H00	400m TCF		
16H10	400m TCM	Hauteur TCC	Marteau TCC
16H20	2000m steeple MAF		Poids TCM Disque TCF
16H40	2000m steeple MAM 3000m steeple MAM		
17H05	80m Haies MAF 100m Haies MAF		
17H20	80m Haies MAM 100m Haies MAM 110m Haies MAM		
17H35	800m TCF		
17H45	800m TCM		
17H55	200m TCF		
18H05	200m TCM		
18H15	FIN DE LA COMPÉTITION		

Premier tour par secteur : les clubs présents sur le même stade et inscrits dans des différentes divisions, participent ensemble dans les mêmes courses et concours.

Pour toutes les rencontres : un officiel licencié dans un club comptera pour l'effectif de son club même s'il officie sur un autre stade ce jour-là à la demande d'une structure FFA, mais pour bénéficier de cette disposition, le club doit en faire la demande au siège LAO avant la compétition.

Cette disposition n'est pas applicable à un athlète, même pour une sélection nationale sauf instruction officielle de la FFA.

1- Division N2 :

• Poule N2 A

Même règlement que le championnat de France des clubs LIVRET FFA sauf :

1101.4 CLUBS QUALIFIÉS :

A66	UAO31	Ecl ALBI	Montauban A	A632	Blagnac SC	A11	S Rodez
------------	--------------	-----------------	--------------------	-------------	-------------------	------------	----------------

La finale N2A se déroule au 2° tour sur un stade séparé des autres finales.

Les équipes d'un club participant en N1 ne sont pas acceptées dans cette poule N2A.

1102.4.5 et 6 Aménagement des premières barres au saut en hauteur et au saut à la perche

1102.4.7 Aménagement des planches de triple saut

1108.3 Les pénalités financières sont ramenées à 30 € par jury manquant. Cela signifie que pour établir les pénalités financières, la qualité des diplômes n'est pas considérée, seules sont prises en compte les personnes physiques : c'est le nombre de personnes diplômées présentées par le club qui sert pour établir cette pénalité alors que la règle nationale est différente.

ATTENTION

- Nombre minimum de huit athlètes (hommes et femmes confondus) pour présenter une équipe.
- Qualification des athlètes : licence en règle
- Ne pourront participer que les athlètes possédant une licence « compétition ».
- Classement : aux points d'après la table figurant dans le logica (dernière version FFA à jour).
- Le classement est uniquement mixte (addition de toutes les cotations des performances féminines et masculines).
- Jury :
 - 7 officiels diplômés et qui devront avoir les qualifications requises pour juger les épreuves se déroulant sur un stade d'athlétisme ; **une aide technique d'un ou plusieurs assistants sera la bienvenue.**
 - Ces officiels feront partie la catégorie U18 ou plus et comprendront un minimum de deux officiels fédéraux / chef juge « 2019 », quatre officiels régionaux / juges « 2019 » et un juge assistant **et dont l'un des officiels aura une qualification dans les courses ou de Juge-Arbitre.**
 - Un des officiels devra avoir au plus 35 ans au cours de l'année civile en cours, mais pas jeune juge.
 - Le directeur de réunion peut affecter chaque juge à sa guise dans l'intérêt de la bonne marche de la compétition : cela signifie, par exemple qu'un juge saut peut être affecté à un jury courses ou qu'un juge logica peut être affecté à un jury de concours, etc.
 - Un juge de marche ne compte dans l'effectif du club que s'il reste à disposition du directeur du jury, après les épreuves de marche, durant toute la compétition.
- Pénalités sportives :
 - 1000 points ôtés au total de l'équipe pour 1 juge manquant ou n'ayant pas la qualité requise
 - 1750 points ôtés au total pour 2 juges manquants ou n'ayant pas la qualité requise
 - 2500 points ôtés au total pour 3 juges manquants ou n'ayant pas la qualité requise

Aucune réclamation à posteriori concernant cette compétition ne pourra être prise en considération.

Forfait : Rétrogradation en Régionale

Les clubs qui auront réalisé un total de points leur permettant d'accéder à la division N1 et qui ne le feraient pas, sont acceptés en N2A l'année suivante mais ne pourront pas prétendre au titre régional N2A.

Un athlète handisport appareillé n'est pas autorisé à participer.

- **Poule N2 B**

Même règlement que le championnat de France des clubs LIVRET FFA sauf :

1101.4 CLUBS QUALIFIÉS :

Tarn SA	Alès CA	TPA	Muret AC	AC Auch	ATN	MAAM2	GTA2
----------------	----------------	------------	-----------------	----------------	------------	--------------	-------------

La finale N2B se déroule au 2° tour sur un stade séparé des autres finales

1102.4.5 et 6 Aménagement des premières barres au saut en hauteur et au saut à la perche

1102.4.7 Aménagement des planches de triple saut

1108.3 Les pénalités financières sont ramenées à 30 € par jury manquant. Cela signifie que pour établir les pénalités financières, la qualité des diplômes n'est pas considérée, seules sont prises en compte les personnes physiques : c'est le nombre de personnes diplômées présentées par le club qui sert pour établir cette pénalité alors que la règle nationale est différente.

Pénalités sportives :

- 700 points ôtés au total de l'équipe par juge manquant ou n'ayant pas la qualité requise
- Aucun chef-juge (ou fédéral) n'est exigé mais chaque équipe doit fournir 6 officiels « stade » dont au minimum 2 juges diplômés au moins régional (niveau 2) et 4 juge-assistants (ou officiels départementaux 1°degré).

ATTENTION : les juges fournis par un club doivent en plus respecter les conditions suivantes :

- au minimum 4 juges de concours dont 2 ont une qualification sauts ou lancers
- au minimum 1 juge de moins de 35 ans qui ne peut pas être un jeune juge diplômé.

Les qualifications sont celles qui apparaissent au SI-FFA le jour de la compétition. Un juge de marche ne compte dans l'effectif du club que s'il reste à disposition du directeur du jury, après les épreuves de marche et durant toute la compétition.

Aucune limitation du nombre des étrangers n'est applicable dans cette poule N2B.

8 mutés est applicable dans la poule N2B.

Aucune réclamation à posteriori concernant cette compétition ne pourra être prise en considération

Forfait de l'équipe : Rétrogradation en Régionale

2- Division N3 :

- Division N3 disputée par secteur au 1° tour et 2°tour
- Clubs qualifiés

ASSPV	ENA	APA65	BCAM	SATUC2	SO Millau	A 09	CA Pezenas
--------------	------------	--------------	-------------	---------------	------------------	-------------	-------------------

Un club qui déclarerait forfait pour la N2 ne peut pas se présenter en division N3.

- Règlement : identique au règlement national interclubs sauf :

1102.2.1 Participation d'un athlète par épreuve sur le programme du championnat de France des clubs et *les CA et JU passent les haies et lancent les engins de leur catégorie respective.*

1108.3 Les pénalités financières sont ramenées à 30 € par jury manquant. Cela signifie que pour établir les pénalités financières, la qualité des diplômes n'est pas considérée, seules sont prises en compte les personnes physiques : c'est le nombre de personnes diplômées par le club qui sert pour établir cette pénalité.

Pénalités sportives (400 points ôtés au total de l'équipe par juge manquant) : 4 licenciés M1 ou plus âgés doivent participer au jury de la compétition dont au moins 2 sont titulaires d'un diplôme d'officiel de la FFA.

Les qualifications sont celles qui apparaissent au SIFFA le jour de la compétition. Un juge de marche ne compte dans l'effectif du club que s'il reste à disposition du directeur du jury, après les épreuves de marche, et durant toute la compétition.

Aucune limitation du nombre des étrangers n'est applicable dans cette division.

Aucune limitation du nombre des mutés n'est applicable dans cette division.

Aucune réclamation à posteriori concernant cette compétition ne pourra être prise en considération

Titre régional et accession à la division supérieure au total des points des 2 tours.

3- Division Régionale :

- Division régionale disputée par secteur au 1° tour et au 2° tour. Titre régional et accession à la division supérieure au total des points des 2 tours.
- Participation possible pour tous les clubs de la Ligue sous réserve d'engagement auprès de la Ligue avant le 1er AVRIL 2024.
- Règlement particulier à la division « régionale »

Utilisation du règlement de l'interclubs promotion jeunes national, adapté à la mixité (Hommes et Femmes) autorisant un athlète par épreuve soumis à la réglementation de la catégorie « senior » mais les CA et JU passent les haies et lancent les engins de leur catégorie respective.

Registre des épreuves et participations : un club participant en poule régionale pourra présenter un athlète par épreuve (et une équipe de relais) sur le programme suivant :

Masculins : 100m, 200m, 400m, 800m, 1500m, 3000m, 110m haies, 400m haies, 3000m steeple, Marche 5000m, hauteur, perche, longueur, triple saut, poids, disque, marteau, javelot et 4 x 100m.

Féminines : 100m, 200m, 400m, 800m, 1500m, 3000m, 100m haies, 400m haies, Marche 3000m, hauteur, perche, longueur, triple saut, poids, disque, marteau, javelot et 4 x 100m.

Le système informatique prendra en considération 26 résultats en tenant compte de la ventilation suivante :

- 2 épreuves dans le groupe sprint (100, 200, 400) pour les masculins
- 2 épreuves dans le groupe sprint (100, 200, 400) pour les féminines
- 1 épreuve dans le groupe haies (110 haies, 400 haies) pour les masculins
- 1 épreuve dans le groupe haies (100 haies, 400 haies) pour les féminines
- 3 épreuves dans le groupe ½ fond masculin (800, 1 500, 3000, 3000m steeple, marche)
- 3 épreuves dans le groupe ½ fond féminin (800, 1500, 3000, marche)
- 3 épreuves dans le groupe lancers pour les masculins
- 3 épreuves dans le groupe lancers pour les féminines
- 3 épreuves dans le groupe sauts pour les masculins
- 3 épreuves dans le groupe sauts pour les féminines
- et au relais 4 x 100m (un relais masculin et un relais féminin).

Ce qui donnera un nombre de 26 cotations maximum (à la table figurant dans le Logica) sur lequel sera établi le classement du Championnat de France des Clubs de Division Régionale.

- Participation des athlètes : seuls les athlètes des catégories Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors et Masters peuvent participer à cette compétition. Les Cadets ne pourront pas prendre part au 3000m steeple.
- Possibilité de doubler : un athlète pourra participer à 1 course et 1 concours, ou à 2 lancers ou à 2 sauts ou à 1 saut et 1 lancer ; il pourra en plus prendre part au relais. Pour les possibilités de doubler, la marche est classée dans les courses
- Règlement technique des épreuves : Disposition commune au saut en longueur, au triple saut et aux 4 lancers : quel que soit le nombre d'équipes présentes, tous les concurrents ont droit à 4 essais. Les CA et JU lancent l'engin de leur catégorie et passent les haies de leur catégorie.
- Jury :

Pénalités sportives et financières par membre de jury manquant : 250 points table + 30 €. Quatre membres de jury MI ou plus âgés par équipe engagée dont deux officiels diplômés. Cela signifie que pour établir les pénalités financières, la qualité des diplômes n'est pas considérée, seules sont prises en compte les personnes physiques : c'est le nombre de personnes diplômées présentées par le club qui sert pour établir cette pénalité.

- Ces jurys doivent être licenciés pour leur club la veille de la compétition. Leur qualification est celle figurant au SI-FFA.
- Les officiels peuvent prendre part en tant qu'athlètes à cette compétition, sous réserve d'être remplacés durant leur épreuve par un juge de même niveau ou supérieur.
- Un juge de marche ne compte dans l'effectif du club que s'il reste à disposition du directeur du jury, après les épreuves de marche, et durant toute la compétition.
- Qualification des athlètes : licence en règle au plus tard la veille de la compétition. Ne pourront participer que les athlètes possédant une licence « compétition ».

Aucune limitation du nombre des étrangers n'est applicable dans cette division.

Aucune limitation du nombre des mutés n'est applicable dans cette division

- Classement : aux points d'après la table (table en vigueur pour le Championnat de France des Clubs de Nationale). Le classement est uniquement mixte (addition de 26 cotations suivant la ventilation indiquée ci-dessus).
 - Les engagements :
Envoi de la composition prévisionnelle des équipes : par mail à secretariat.lao@orange.fr en utilisant uniquement le fichier transmis par la LAO et en respectant les délais édictés par la LAO.
 - Épreuves aménagées :
Planches de Triple Saut :
 - Triple saut Féminin
Planches possibles à 7, 9 ou 11m pour toute la durée du concours,
Le concours débutera avec les athlètes ayant choisi de sauter à partir de la planche située à 7m, puis avec ceux ayant opté pour la planche implantée à 9m et se terminera par ceux qui sauteront à partir de 11m.
 - Triple saut Masculin
Planches possibles à 9, 11 ou 13m pour toute la durée du concours,
Le concours débutera avec les athlètes ayant choisi de sauter à partir de la planche située à 9m, puis avec ceux ayant opté pour la planche implantée à 11m et se terminera par ceux qui sauteront à partir de 13m.
 - Pour les courses en couloirs et le 800m, les séries seront établies d'après les performances d'engagement issues du bilan de la saison précédente. Les courses de ½ fond à partir du 1500m regrouperont tous les concurrents.
 - Les montées de barre seront les suivantes :
Hauteur des Féminines : 1m10 puis de 5 en 5 cm pour le reste du concours.
Hauteur des Masculins : 1m35 puis de 5 en 5 cm pour le reste du concours.
Perche Féminines : 1m60 puis de 20 en 20 cm jusqu'à 3m30 puis de 10 en 10 cm.
Masculins : 2m puis de 20 en 20 cm jusqu'à 4m20 puis de 10 en 10 cm.
- Chaque concurrent pourra demander une hauteur de barre inférieure à la première barre. Cette barre sera un multiple de 10 pour la hauteur ou de 20 pour la perche.

Deuxième tour par division :

- Division N2 :
 - Une finale N2A
 - Une finale N2B

Deuxième tour par secteur :

- Division N3 : Même règlement que pour le premier tour.
- Division Régionale : Même règlement que pour le premier tour.
- Règlement :
Tout forfait doit être signalé à la ligue avant la date fixée par la LAO.
Une seule équipe du même club dans la même division.
Tout forfait non justifié, intervenant après cette date, sera pénalisé au club par une amende de 120€.
- Composition d'Équipes :
Envoi de la composition des équipes à secretariat@athle-occitanie.fr, en utilisant le fichier prévu à cet effet avant la date fixée par la LAO.
- Confirmation de la composition de l'équipe 45 minutes avant le début de la compétition.
- Qualification des athlètes :
Licence en règle à la veille de la compétition.
Ne pourront participer que les athlètes possédant une licence « compétition ».

4- Incidences sur la compétition 2025

• Poule N2 et N3

Le dernier de la N2A descend en poule N2B pour la saison suivante
Le premier de la N2B accède en poule N2A pour la saison suivante
Le dernier de la N2B descend en division N3 pour la saison suivante

En cas de descente de clubs N1, les clubs les moins bien classés de la division N2A sont rétrogradés en N2B pour la saison suivante et les clubs les moins bien classés de la division N2B sont rétrogradés en division N3 pour la saison suivante.

Idem pour la N3

En cas d'accession d'un club N2 à la division N1, les clubs les moins bien classés de la division N2A ne sont pas rétrogradés en N2B pour la saison suivante et les clubs les moins bien classés de la division N2B ne sont pas rétrogradés en division N3 pour la saison suivante. Idem pour la N3

Le premier de la N3 au total des 2 tours monte en division N2 pour la saison suivante.

Le dernier de la N3 au total des 2 tours descend en division REGIONALE pour la saison suivante.

Un club forfait à la finale N2 en 2024 ne sera pas autorisé à participer à la division N2 en 2025.

Division REGIONALE

Le premier au total des 2 tours de la division REGIONALE accède en N3 pour la saison suivante.

Tout point de règlement non prévu dans le présent règlement sera traité par la CSO d'Occitanie.

	N2A	N2B	N3	REG
ATHLÈTES	2 au MAXIMUM PAR EPREUVE sur PROGRAMME COMPLET	2 au MAXIMUM PAR ÉPREUVE sur PROGRAMME COMPLET	1 au MAXIMUM PAR ÉPREUVE sur PROGRAMME COMPLET	1 au MAXIMUM PAR ÉPREUVE sur PROGRAMME REDUIT avec les épreuves choisies par chaque club
PARTICIPATION D'UN ATHLÈTE	1 COURSE+ 1 CONCOURS + 1 RELAIS OU 1 SAUT + 1 LANCER + 1 RELAIS	1 COURSE+ 1 CONCOURS + 1 RELAIS OU 1 SAUT + 1 LANCER + 1 RELAIS	1 COURSE+ 1 CONCOURS + 1 RELAIS OU 1 SAUT + 1 LANCER + 1 RELAIS	2 EPREUVES (MAIS PAS 2 COURSES) + RELAIS
RESTRICTION D'ÉPREUVES	UN U18 NE PEUT PARTICIPER AU STEEPLE UN U18 NE PEUT PAS PARTICIPER AU 200 (ou plus long) + RELAIS 4X400m	UN U18 NE PEUT PARTICIPER AU STEEPLE UN U18 NE PEUT PAS PARTICIPER AU 200 (ou plus long) + RELAIS 4X400	UN U18 NE PEUT PARTICIPER AU STEEPLE UN U18 NE PEUT PAS PARTICIPER AU 200 (ou plus long) + RELAIS 4X400	UN U18 NE PEUT PARTICIPER AU STEEPLE UN U18 NE PEUT PAS PARTICIPER AU 200 (ou plus long) + RELAIS 4X400
NOMBRE DE JUGES REQUIS	7	6	4	4
QUALITÉ DES OFFICIELS REQUIS (AU MINIMUM)	2 DIPLOMÉS NIVEAU 3 + 4 DIPLOMÉS NIVEAU 2 + 1 DIPLOMÉ NIVEAU 1 (qualification minimum pour ce dernier juge) (PAS DE JEUNES JUGES) -DONT 1 DIPLOMÉ D'AU PLUS DE 35 ANS -DONT 1 EST DIPLOMÉ EN COURSES OU JUGE ARBITRE Affectation par le DR à sa guise	2 DIPLOMÉS NIVEAU 2 + 4 DIPLOMÉS NIVEAU 1 (qualification minimum pour ces 4 derniers juges) (PAS DE JEUNES JUGES) -DONT 1 DIPLOMÉ DE MOINS DE 35 ANS -DONT 4 JUGES DE CONCOURS (dont 2 juges sauts ou lancers) Affectation par le DR à sa guise	4 LICENCIÉS MINIMES OU PLUS AGÉS DONT au moins 2 DIPLOMÉS	4 LICENCIÉS MINIMES OU PLUS AGÉS DONT au moins 2 DIPLOMÉS
PÉNALITÉS FINANCIÈRES	30€ PAR OFFICIEL MANQUANT	30€ PAR OFFICIEL MANQUANT	30€ PAR JUGE MANQUANT	30€ PAR JUGE MANQUANT
PÉNALITÉS SPORTIVES	1000PTS POUR 1 OFFICIEL MANQUANT 1750PTS POUR 2 OFFICIELS MANQUANT 2500PTS POUR 3 OFFICIELS MANQUANT ou ne remplissant pas la qualité requise	700PTS POUR OFFICIEL MANQUANT 1400PTS POUR 2 OFFICIELS MANQUANT... ou ne remplissant pas la qualité requise	400 PTS PAR JUGE MANQUANT OU NE REMPLISSANT PAS LA QUALITÉ REQUISE	250 PTS PAR JUGE MANQUANT OU NE REMPLISSANT PAS LA QUALITÉ REQUISE
MUTÉS	8 MUTÉS ET ÉTRANGERS AU TOTAL AUTORISÉS	8	NON LIMITÉS	NON LIMITÉS
ÉTRANGERS		NON LIMITÉS	NON LIMITÉS	NON LIMITÉS
AMÉNAGEMENTS	ENGINS ET HAIES DES SE	ENGINS ET HAIES DES SE	ENGINS ET HAIES DE LA CATÉGORIE DE L'ATHLÈTE POUR CA et JU	ENGINS ET HAIES DE LA CATÉGORIE DE L'ATHLÈTE POUR CA et JU

INTERCLUBS 1^{er} TOUR N2-N3 et DIVISION RÉGIONALE

NIMES – STADE ALAIN MIMOUN – le 28 avril 2024 (288865)

- 1- **CLUBS CONCERNÉS :** Alès Cevennes Athlétisme – ASSP Vergèze – Entente Nimes Athlétisme – Montpellier Athlétic Méditerranée (équipe 1,2) + clubs de la division régionale (AC Vallée du Salaison – Lunel Athlétisme - US Sète Athlétisme – Athlé Nimes 30 - Montpellier Athlétic Méditerranée – Union Sud Athlétisme 30)

La date limite de dépôt des compositions des équipes est fixée au mardi qui précède la compétition des interclubs : **le 23/04**

2- **HORAIRES :**

Les horaires provisoires diffusés sur le site de la Ligue et dans ce livret depuis le mois d'avril pourront être modifiés et deviendront définitifs dès la publication des engagements.

9h30 : Ouverture du secrétariat, constitution du jury

10h15 : Clôture des confirmations des équipes, réunion des chefs de jury avec la direction de compétition

HORAIRES	COURSES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FÉMININS
11H00	3000m marche TCF	Triple saut Disque	Perche
11H30	5000m marche TCM		Javelot
12H10	400m haies (91cm) TCM		
12H25	400m haies (76cm) TCF	Hauteur	
12H40	400m TCF		Triple saut Disque
12H50	400m TCM		
13H00	800m TCF	Poids	
13H10	800m TCM		
13H20	200m TCF		
13H40	200m TCM	Perche	
14H00	1500m TCF	Longueur	
14H15	1500m TCM	Marteau	
14H30	110m haies (106cm) TCM		Poids
14H45	100m haies (84cm) TCF		
15H00	100m TCF		Hauteur
15H15	100m TCM		
15H30	3000m steeple TCM	Javelot	Longueur
15H45			Marteau
16H00	3000m TCF		
16H30	3000m TCM		
16H45	4x100m TCF		
17H00	4x100m TCM		
17H15	4x400m TCF		
17H30	4x400m TCM		
17H45	FIN DES ÉPREUVES		

INTERCLUBS 1^{er} TOUR N1-N2-N3

BLAGNAC – STADE STÉPHANE DIAGANA – le 28 avril 2024 (288863)

1- CLUBS CONCERNÉS

N1 : Satuc Toulouse Athlé (équipe 1) – Grand Toulouse Athlétisme (équipe 1)

N2 : Athlé 632 – Blagnac SC – Union Athlétique Occitane 31 – Grand Toulouse Athlétisme (équipe 2)

N3 : Satuc Toulouse Athlé (équipe 2)

La date limite de dépôt des compositions des équipes est fixée au mardi qui précède la compétition des interclubs : **le 23/04**

2- HORAIRES :

Les horaires provisoires diffusés sur le site de la Ligue et dans ce livret depuis le mois d'avril pourront être modifiés et deviendront définitifs dès la publication des engagements.

9h30 : Ouverture du secrétariat, constitution du jury

10h15 : Clôture des confirmations des équipes, réunion des chefs de jury avec la direction de compétition

HORAIRES	COURSES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FÉMININS
11H00	3000m marche TCF	Triple saut Disque	Perche
11H30	5000m marche TCM		Javelot
12H10	400m haies (91cm) TCM		
12H25	400m haies (76cm) TCF	Hauteur	
12H40	400m TCF		Triple saut Disque
12H50	400m TCM		
13H00	800m TCF	Poids	
13H10	800m TCM		
13H20	200m TCF		
13H40	200m TCM	Perche	
14H00	1500m TCF	Longueur	
14H15	1500m TCM	Marteau	
14H30	110m haies (106cm) TCM		Poids
14H45	100m haies (84cm) TCF		
15H00	100m TCF		Hauteur
15H15	100m TCM		
15H30	3000m steeple TCM	Javelot	Longueur
15H45			Marteau
16H00	3000m TCF		
16H30	3000m TCM		
16H45	4x100m TCF		
17H00	4x100m TCM		
17H15	4x400m TCF		
17H30	4x400m TCM		
17H45	FIN DES ÉPREUVES		

INTERCLUBS 1^{er} TOUR N2-N3 ET RÉGIONALE

CARMAUX - STADE JEAN VAREILLES - le 28 avril 2024 (288861)

- 1- CLUBS CONCERNÉS :** Athlé Tarn Nord – Ecla d'Albi – Montauban Athlétisme – Stade Rodez Athlétisme - SO Millau – Tarn Sud Athlétisme + clubs division régionale (AC Villefranche de Rouergue - Athlétic Club Saint Affrique – Athlé Tarn Passion)

La date limite de dépôt des compositions des équipes est fixée au mardi qui précède la compétition des interclubs : **le 23/04**

2- HORAIRES :

Les horaires provisoires diffusés sur le site de la Ligue et dans ce livret depuis le mois d'avril pourront être modifiés et deviendront définitifs dès la publication des engagements.

9h30 : Ouverture du secrétariat, constitution du jury

10h15 : Clôture des confirmations des équipes, réunion des chefs de jury avec la direction de compétition

HORAIRES	COURSES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FÉMININS
11H00	3000m marche TCF	Triple saut Disque	Perche
11H30	5000m marche TCM		Javelot
12H10	400m haies (91cm) TCM		
12H25	400m haies (76cm) TCF	Hauteur	
12H40	400m TCF		Triple saut Disque
12H50	400m TCM		
13H00	800m TCF	Poids	
13H10	800m TCM		
13H20	200m TCF		
13H40	200m TCM	Perche	
14H00	1500m TCF	Longueur	
14H15	1500m TCM	Marteau	
14H30	110m haies (106cm) TCM		Poids
14H45	100m haies (84cm) TCF		
15H00	100m TCF		Hauteur
15H15	100m TCM		
15H30	3000m steeple TCM	Javelot	Longueur
15H45			Marteau
16H00	3000m TCF		
16H30	3000m TCM		
16H45	4x100m TCF		
17H00	4x100m TCM		
17H15	4x400m TCF		
17H30	4x400m TCM		
17H45	FIN DES ÉPREUVES		

INTERCLUBS 1^{er} TOUR N2-N3 ET RÉGIONALE

MURET - STADE COLETTE BESSON - le 28 avril 2024 (288862)

- 1- CLUBS CONCERNÉS :** Athlé 09 – Adour Pyrénées Athlétisme 65 – AC Auch – Muret AC – Tarbes Pyrénées Athlétisme + clubs de la division régionale (Adour Pyrénées Athlétisme 65 - Athletics Coaching Club Ramonville – Athlé Union 82 – Cahors A – Figeac AC - Stade St Gaudens – SC Gourdon Athlétisme - Stadoceste Tarbais)

La date limite de dépôt des compositions des équipes est fixée au mardi qui précède la compétition des interclubs : **le 23/04**

2- HORAIRES :

Les horaires provisoires diffusés sur le site de la Ligue et dans ce livret depuis le mois d'avril pourront être modifiés et deviendront définitifs dès la publication des engagements.

9h30 : Ouverture du secrétariat, constitution du jury

10h15 : Clôture des confirmations des équipes, réunion des chefs de jury avec la direction de compétition

HORAIRES	COURSES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FÉMININS
11H00	3000m marche TCF	Triple saut Disque	Perche
11H30	5000m marche TCM		Javelot
12H10	400m haies (91cm) TCM		
12H25	400m haies (76cm) TCF	Hauteur	
12H40	400m TCF		Triple saut Disque
12H50	400m TCM		
13H00	800m TCF	Poids	
13H10	800m TCM		
13H20	200m TCF		
13H40	200m TCM	Perche	
14H00	1500m TCF	Longueur	
14H15	1500m TCM	Marteau	
14H30	110m haies (106cm) TCM		Poids
14H45	100m haies (84cm) TCF		
15H00	100m TCF		Hauteur
15H15	100m TCM		
15H30	3000m steeple TCM	Javelot	Longueur
15H45			Marteau
16H00	3000m TCF		
16H30	3000m TCM		
16H45	4x100m TCF		
17H00	4x100m TCM		
17H15	4x400m TCF		
17H30	4x400m TCM		
17H45	FIN DES ÉPREUVES		

INTERCLUBS 1^{er} TOUR N2-N3 ET RÉGION

PERPIGNAN - STADE ANDRE ALSINA MOULIN À VENT - le 28 avril 2024
(288864)

- 1- CLUBS CONCERNÉS :** Athlé 11 – Athlé 66 – Béziers Cheminots Athlétisme Méditerranée – CA Pézenas + clubs de la division régionale (Athlé 66)

La date limite de dépôt des compositions des équipes est fixée au mardi qui précède la compétition des interclubs : **le 23/04**

2- HORAIRES :

Les horaires provisoires diffusés sur le site de la Ligue et dans ce livret depuis le mois d'avril pourront être modifiés et deviendront définitifs dès la publication des engagés.

9h30 : Ouverture du secrétariat, constitution du jury

10h15 : Clôture des confirmations des équipes, réunion des chefs de jury avec la direction de compétition

HORAIRES	COURSES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FÉMININS
11H00	3000m marche TCF	Triple saut Disque	Perche
11H30	5000m marche TCM		Javelot
12H10	400m haies (91cm) TCM		
12H25	400m haies (76cm) TCF	Hauteur	
12H40	400m TCF		Triple saut Disque
12H50	400m TCM		
13H00	800m TCF	Poids	
13H10	800m TCM		
13H20	200m TCF		
13H40	200m TCM	Perche	
14H00	1500m TCF	Longueur	
14H15	1500m TCM	Marteau	
14H30	110m haies (106cm) TCM		Poids
14H45	100m haies (84cm) TCF		
15H00	100m TCF		Hauteur
15H15	100m TCM		
15H30	3000m steeple TCM	Javelot	Longueur
15H45			Marteau
16H00	3000m TCF		
16H30	3000m TCM		
16H45	4x100m TCF		
17H00	4x100m TCM		
17H15	4x400m TCF		
17H30	4x400m TCM		
17H45	FIN DES ÉPREUVES		

ÉQUIP'ATHLÉ PRINTANIER – SECTEURS

Le 05 mai 2024

5 sites accueilleront les compétitions Equip'Atlé pour la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie. La répartition par site est imposée, suite à décision du Comité Directeur du 02/12/2024 et figure dans le tableau ci-dessous.

Tous clubs ne respectant pas cette répartition, verront les résultats par équipe et les performances individuelles invalidées.

SECTEURS	
OUEST	EST
AUCH CDA 09 - 32 - 65	LUNEL CDA 30 - 34 (EST) - 48
TOULOUSE CDA 31 - 46 - 82	PERPIGNAN CDA 11 - 66 - 34 (OUEST)
CASTRES CDA 12 - 81	

1- NATURE de la COMPÉTITION : BENJAMINS-MINIMES MASCULINS & FÉMININS

2- QUALIFICATIONS des ATHLÈTES :

- Tout athlète de la catégorie, licencié dans son club avant le samedi 04/05 minuit et sélectionné par son club.

3- ENGAGEMENTS des ATHLÈTES : Cf. page 15 du livret

- **Par les clubs** des équipes
- Les clubs doivent absolument confirmer la présence de leurs athlètes en utilisant le fichier informatique de compositions d'équipe détaillée par mail avant le **30/04/2024 MINUIT**.

4- RÉCOMPENSES : aucune récompense

5- RÈGLES de QUOTAS des OFFICIELS : Cf. page 16 du Livret

- Pénalité de 30€ par officiel manquant, prélevée au compte club par la LAO
- Le calcul des pénalités sera effectué par le délégué de la CSO LAO en utilisant la composition officielle du jury publié sur le site FFA
- Repas des officiels offert par la LAO le dimanche midi

6- RÈGLES TECHNIQUES PARTICULIÈRES :

Les Règles nationales FFA s'appliquent à cette compétition.

AUCH – STADE JACQUES FOUROUX - (288869)

9h30 : Ouverture du secrétariat, constitution du jury

10h15 : Clôture des confirmations des équipes, réunion des chefs de jury avec la direction de compétition

HORAIRES	COURSES	HAUTEUR	PERCHE	LONGUEUR	TRIPLE SAUT	POIDS	DISQUE	MARTEAU	JAVELOT
11H00	4x60m BE								
11H15	4x60m MI								
11H30	200m Haies (0.76cm) MIM	BEF	BEF	BEF	BEF	BEM	BEM	BEM	BEM
11H40	200m Haies (0.76cm) MIF								
12H00	80m MIM								
12H20	80m MIF								
12H40	50m BEM								
13H00	50m BEF	MIF	MIF	MIF	MIF	MIM	MIM	MIM	MIM
13H20	50m Haies (0.65cm) BEM								
13H40	50m Haies (0.65cm) BEF								
14H30	80m Haies (0.76cm) MIF	BEM	BEM	BEM	BEM	BEF	BEF	BEF	BEF
14H50	100m Haies (0.84cm) MIM								
15H10	120m MIF								
15H30	120m MIM								
16H00	1000m BEF	MIM	MIM	MIM	MIM	MIF	MIF	MIF	MIF
16H15	1000m BEM								
16H30	1000m MIF								
16H45	1000m MIM								
17H00	2000m MIF								
17H15	2000m MIM								
17H30	2000m Marche BEF & BEM 3000m Marche MIF & MIM								

CASTRES – STADE DU TRAVET - (291519)

9h30 : Ouverture du secrétariat, constitution du jury

10h15 : Clôture des confirmations des équipes, réunion des chefs de jury avec la direction de compétition

HORAIRES	COURSES	HAUTEUR	PERCHE	LONGUEUR	TRIPLE SAUT	POIDS	DISQUE	MARTEAU	JAVELOT
11H00	4x60m BE								
11H15	4x60m MI								
11H30	200m Haies (0.76cm) MIM	BEF	BEF	BEF	BEF	BEM	BEM	BEM	BEM
11H40	200m Haies (0.76cm) MIF								
12H00	80m MIM								
12H20	80m MIF								
12H40	50m BEM								
13H00	50m BEF	MIF	MIF	MIF	MIF	MIM	MIM	MIM	MIM
13H20	50m Haies (0.65cm) BEM								
13H40	50m Haies (0.65cm) BEF								
14H30	80m Haies (0.76cm) MIF	BEM	BEM	BEM	BEM	BEF	BEF	BEF	BEF
14H50	100m Haies (0.84cm) MIM								
15H10	120m MIF								
15H30	120m MIM								
16H00	1000m BEF	MIM	MIM	MIM	MIM	MIF	MIF	MIF	MIF
16H15	1000m BEM								
16H30	1000m MIF								
16H45	1000m MIM								
17H00	2000m MIF								
17H15	2000m MIM								
17H30	2000m Marche BEF & BEM 3000m Marche MIF & MIM								

TOULOUSE – STADE SESQUIERES - (288868)

L'entrée dans le Stade Sesquières se fera par le petit portail côté lac.

9h30 : Ouverture du secrétariat, constitution du jury

10h15 : Clôture des confirmations des équipes, réunion des chefs de jury avec la direction de compétition

HORAIRES	COURSES	HAUTEUR	PERCHE	LONGUEUR	TRIPLE SAUT	POIDS	DISQUE	MARTEAU	JAVELOT
11H00	4x60m BE								
11H15	4x60m MI								
11H30	200m Haies (0.76cm) MIM	BEF	BEF	BEF C1 BEF C2	BEF	BEM	BEM	BEM	BEM
11H40	200m Haies (0.76cm) MIF								
12H00	80m MIM								
12H20	80m MIF								
12H40	50m BEM								
13H00	50m BEF	MIF	MIF +MIM	MIF C1 MIF C2	MIF	MIM	MIM	MIM	MIM
13H20	50m Haies (0.65cm) BEM								
13H40	50m Haies (0.65cm) BEF								
14H30	80m Haies (0.76cm) MIF	BEM	BEM	BEM C1 BEM C2	BEM	BEF	BEF	BEF	BEF C1
14H50	100m Haies (0.84cm) MIM								
15H10	120m MIF								
15H30	120m MIM								BEF C2
16H00	1000m BEF	MIM		MIM	MIM	MIF	MIF	MIF	
16H15	1000m BEM								
16H30	1000m MIF								MIF
16H45	1000m MIM								
17H00	2000m MIF								
17H15	2000m MIM								
17H30	2000m Marche BEF & BEM 3000m Marche MIF & MIM								

LUNEL – STADE COLETTE BESSON – (288866)

9h30 : Ouverture du secrétariat, constitution du jury

10h15 : Clôture des confirmations des équipes, réunion des chefs de jury avec la direction de compétition

HORAIRES	COURSES	HAUTEUR	PERCHE	LONGUEUR	TRIPLE SAUT	POIDS	DISQUE	MARTEAU	JAVELOT
11H00	4x60m BE								
11H15	4x60m MI								
11H30	200m Haies (0.76cm) MIM	BEF	BEF	BEF	BEF	BEM	BEM	BEM	BEM
11H40	200m Haies (0.76cm) MIF								
12H00	80m MIM								
12H20	80m MIF								
12H40	50m BEM								
13H00	50m BEF	MIF	MIF	MIF	MIF	MIM	MIM	MIM	MIM
13H20	50m Haies (0.65cm) BEM								
13H40	50m Haies (0.65cm) BEF								
14H30	80m Haies (0.76cm) MIF	BEM	BEM	BEM	BEM	BEF	BEF	BEF	BEF
14H50	100m Haies (0.84cm) MIM								
15H10	120m MIF								
15H30	120m MIM								
16H00	1000m BEF	MIM	MIM	MIM	MIM	MIF	MIF	MIF	MIF
16H15	1000m BEM								
16H30	1000m MIF								
16H45	1000m MIM								
17H00	2000m MIF								
17H15	2000m MIM								
17H30	2000m Marche BEF & BEM								

PERPIGNAN – STADE ANDRÉ ALSINA MOULIN A VENT - (288867)

9h30 : Ouverture du secrétariat, constitution du jury

10h15 : Clôture des confirmations des équipes, réunion des chefs de jury avec la direction de compétition

HORAIRES	COURSES	HAUTEUR	PERCHE	LONGUEUR	TRIPLE SAUT	POIDS	DISQUE	MARTEAU	JAVELOT
11H00	4x60m BE								
11H15	4x60m MI								
11H30	200m Haies (0.76cm) MIM	BEF	BEF	BEF	BEF	BEM	BEM	BEM	BEM
11H40	200m Haies (0.76cm) MIF								
12H00	80m MIM								
12H20	80m MIF								
12H40	50m BEM								
13H00	50m BEF	MIF	MIF	MIF	MIF	MIM	MIM	MIM	MIM
13H20	50m Haies (0.65cm) BEM								
13H40	50m Haies (0.65cm) BEF								
14H30	80m Haies (0.76cm) MIF	BEM	BEM	BEM	BEM	BEF	BEF	BEF	BEF
14H50	100m Haies (0.84cm) MIM								
15H10	120m MIF								
15H30	120m MIM								
16H00	1000m BEF	MIM	MIM	MIM	MIM	MIF	MIF	MIF	MIF
16H15	1000m BEM								
16H30	1000m MIF								
16H45	1000m MIM								
17H00	2000m MIF								
17H15	2000m MIM								
17H30	2000m Marche BEF & BEM 3000m Marche MIF & MIM								

INTERCLUBS 2^{ème} TOUR N2A

MONTAUBAN - STADE GEORGES POMPIDOU - le 12 mai 2024 (288870)

- 1- **CLUBS CONCERNÉS** : Athlé 11 – Athlé 632 – Athlé 66 – Blagnac SC – Ecla Albi – Montauban Athlétisme - UAO31 – Stade Rodez Athlétisme

La date limite de dépôt des compositions des équipes est fixée au mardi qui précède la compétition des interclubs : **le 07/05 23H59**

2- **HORAIRES** :

9h30 : Ouverture du secrétariat, constitution du jury

10h15 : Clôture des confirmations des équipes, réunion des chefs de jury avec la direction de compétition

HORAIRES	COURSES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FÉMININS
11H00	3000m marche TCF	Triple saut Disque	Perche
11H30	5000m marche TCM		Javelot
12H10	400m haies (91cm) TCM		
12H25	400m haies (76cm) TCF	Hauteur	
12H40	400m TCF		Triple saut Disque
12H50	400m TCM		
13H00	800m TCF	Poids	
13H10	800m TCM		
13H20	200m TCF		
13H40	200m TCM	Perche	
14H00	1500m TCF	Longueur	
14H15	1500m TCM	Marteau	
14H30	110m haies (106cm) TCM		Poids
14H45	100m haies (84cm) TCF		
15H00	100m TCF		Hauteur
15H15	100m TCM		
15H30	3000m steeple TCM	Javelot	Longueur
15H45			Marteau
16H00	3000m TCF		
16H30	3000m TCM		
16H45	4x100m TCF		
17H00	4x100m TCM		
17H15	4x400m TCF		
17H30	4x400 TCM		
17H45	FIN DES ÉPREUVES		

ATTENTION : Le règlement de la Mairie, en adéquation avec les dispositions des Règles techniques de World Athletics - RT5 (Règle 143) Longueur des pointes - 5.4 - (*La partie de chaque pointe qui dépasse de la semelle ou du talon ne peut pas excéder 9 mm à l'exception du Saut en hauteur et du lancer du javelot pour lesquels elle ne peut pas dépasser 12 mm....Si le fabricant de pistes ou l'exploitant du stade demande une longueur minimum inférieure, celle-ci sera appliquée.*), **n'autorise l'accès à l'ensemble des installations, qu'aux personnes et compétiteurs équipés de pointes dont la longueur ne doit pas excéder 9 mm.**

INTERCLUBS 2^{ème} TOUR N2B

CARMAUX - STADE JEAN VAREILLES - le 12 mai 2024

(288871)

- 1- **CLUBS CONCERNÉS** : AC Auch – Alès Cévennes Athlétisme - Athlé Tarn Nord – Grand Toulouse Athlétisme (équipe 2) – Montpellier Athlétic Méditerranée (équipe 2) – Muret AC – Tarbes Pyrénées Athlétisme – Tarn Sud Athlé

La date limite de dépôt des compositions des équipes est fixée au mardi qui précède la compétition des interclubs : **le 07/05 23H59**

2- HORAIRES :

9h30 : Ouverture du secrétariat, constitution du jury

10h15 : Clôture des confirmations des équipes, réunion des chefs de jury avec la direction de compétition

HORAIRES	COURSES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FÉMININS
11H00	3000m marche TCF	Triple saut Disque	Perche
11H30	5000m marche TCM		Javelot
12H10	400m haies (91cm) TCM		
12H25	400m haies (76cm) TCF	Hauteur	
12H40	400m TCF		Triple saut Disque
12H50	400m TCM		
13H00	800m TCF	Poids	
13H10	800m TCM		
13H20	200m TCF		
13H40	200m TCM	Perche	
14H00	1500m TCF	Longueur	
14H15	1500m TCM	Marteau	
14H30	110m haies (106cm) TCM		Poids
14H45	100m haies (84cm) TCF		
15H00	100m TCF		Hauteur
15H15	100m TCM		
15H30	3000m steeple TCM	Javelot	Longueur
15H45			Marteau
16H00	3000m TCF		
16H30	3000m TCM		
16H45	4x100m TCF		
17H00	4x100m TCM		
17H15	4x400m TCF		
17H30	4x400m TCM		
17H45	FIN DES ÉPREUVES		

INTERCLUBS 2^{ème} TOUR N3 & RÉGIONALE

NIMES - STADE ALAIN MIMOUN - le 12 mai 2024
(288872)

- 1- **CLUBS CONCERNÉS** : ASSP Vergèze – Béziers CAM – CA Pézenas – Entente Nimes Athlétisme + clubs de la division régionale

La date limite de dépôt des compositions des équipes est fixée au mardi qui précède la compétition des interclubs : **le 07/05 à 23H59**

2- **HORAIRES** :

9h30 : Ouverture du secrétariat, constitution du jury

10h15 : Clôture des confirmations des équipes, réunion des chefs de jury avec la direction de compétition

HORAIRES	COURSES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FÉMININS
11H00	3000m marche TCF	Triple saut Disque	Perche
11H30	5000m marche TCM		Javelot
12H10	400m haies (91cm) TCM		
12H25	400m haies (76cm) TCF	Hauteur	
12H40	400m TCF		Triple saut Disque
12H50	400m TCM		
13H00	800m TCF	Poids	
13H10	800m TCM		
13H20	200m TCF		
13H40	200m TCM	Perche	
14H00	1500m TCF	Longueur	
14H15	1500m TCM	Marteau	
14H30	110m haies (106cm) TCM		Poids
14H45	100m haies (84cm) TCF		
15H00	100m TCF		Hauteur
15H15	100m TCM		
15H30	3000m steeple TCM	Javelot	Longueur
15H45			Marteau
16H00	3000m TCF		
16H30	3000m TCM		
16H45	4x100m TCF		
17H00	4x100m TCM		
17H15	4x400m TCF		
17H30	4x400m TCM		
17H45	FIN DES ÉPREUVES		

INTERCLUBS 2^{ème} TOUR N3 & REGIONALE

TARBES - STADE MAURICE TRELUT - le 12 mai 2024 (288873)

1- CLUBS CONCERNÉS : Athlé 09 – Adour Pyrénées Athlétisme – Satuc (équipe 2) + clubs de la division régionale

La date limite de dépôt des compositions des équipes est fixée au mardi qui précède la compétition des interclubs :
le 07/05 à 23h59

2- HORAIRES :

9h30 : Ouverture du secrétariat, constitution du jury

10h15 : Clôture des confirmations des équipes, réunion des chefs de jury avec la direction de compétition

HORAIRES	COURSES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FÉMININS
11H00	3000m marche TCF	Triple saut Disque	Perche
11H30	5000m marche TCM		Javelot
12H10	400m haies (91cm) TCM		
12H25	400m haies (76cm) TCF	Hauteur	
12H40	400m TCF		Triple saut Disque
12H50	400m TCM		
13H00	800m TCF	Poids	
13H10	800m TCM		
13H20	200m TCF		
13H40	200m TCM	Perche	
14H00	1500m TCF	Longueur	
14H15	1500m TCM	Marteau	
14H30	110m haies (106cm) TCM		Poids
14H45	100m haies (84cm) TCF		
15H00	100m TCF		Hauteur
15H15	100m TCM		
15H30	3000m steeple TCM	Javelot	Longueur
15H45			Marteau
16H00	3000m TCF		
16H30	3000m TCM		
16H45	4x100m TCF		
17H00	4x100m TCM		
17H15	4x400m TCF		
17H30	4x400m TCM		
17H45	FIN DES ÉPREUVES		

FINALE ÉQUIP'ATHLÉ B

ALBI (81) le 26 mai (288874)

1- NATURE de la COMPÉTITION : BENJAMINS-MINIMES MASCULINS & FÉMININS

2- QUALIFICATIONS des ATHLÈTES :

Dans la mesure où l'équipe a participé au tour automnal 2023, seront qualifiées pour la Finale B Equip'Athlé, les meilleures équipes classées au total des secteurs printaniers dans la LAO. Les équipes MI qualifiées pour les finales nationales ne peuvent pas participer à la Finale B.

Seront retenus :

- En Benjamins : 8 équipes en N1 et 16 équipes en N2
- En Minimes : 8 équipes en N1 et 16 équipes en N2
- Un club n'aura qu'une seule équipe au maximum par catégorie. Il n'est pas possible de présenter une équipe en N1 et une équipe en N2.
- Une équipe qualifiée en Finale A, qui serait forfait puis demanderait de participer à la finale B, sera admise à participer mais ne pourra pas recevoir le titre de la finale B.

Le nombre de participants d'une équipe dans une même épreuves est limité à 1 athlète par épreuve et par sexe.

3- ENGAGEMENTS des ATHLÈTES :

- **Par les clubs** des équipes QUALIFIÉES
- Les clubs doivent absolument confirmer la présence de leurs athlètes en utilisant le fichier informatique de compositions d'équipe détaillée par mail avant le **21/05/2024 MINUIT**.

4- RÉCOMPENSES :

- 1 Coupe à chaque équipe remportant la compétition dans sa catégorie.
- 1 Médaille à chaque membre de l'équipe remportant la compétition dans sa catégorie (le jeune juge éventuel fait partie de l'équipe et reçoit donc lui aussi une médaille sur le podium).

5- RÈGLES de QUOTAS des OFFICIELS : Cf. page 16 du Livret

- Pénalité de 30€ par officiel manquant, prélevée au compte club par la LAO
- Le calcul des pénalités sera effectué par le délégué de la CSO LAO en utilisant la composition officielle du jury publié sur le site FFA
- Repas des officiels offert par la LAO le dimanche midi.

6- RÈGLES TECHNIQUES PARTICULIÈRES :

Les Règles nationales FFA s'appliquent à cette compétition.

FINALE ÉQUIP'ATHLÉ B

ALBI (81) le 26 mai (288874)

HORAIRES :

9h30 : Ouverture du secrétariat, constitution du jury

10h15 : Clôture des confirmations des équipes, réunion des chefs de jury avec la direction de compétition

HORAIRES	COURSES	HAUTEUR	PERCHE	LONGUEUR	TRIPLE SAUT	POIDS	DISQUE	MARTEAU	JAVELOT
11H00	4x60m BE								
11H15	4x60m MI								
11H30	200m Haies (0.76cm) MIM	BEF	BEF	BEF	BEF	BEM	BEM	BEM	BEM
11H40	200m Haies (0.76cm) MIF								
12H00	80m MIM								
12H20	80m MIF								
12H40	50m BEM								
13H00	50m BEF	MIF	MIF	MIF	MIF	MIM	MIM	MIM	MIM
13H20	50m Haies (0.65cm) BEM								
13H40	50m Haies (0.65cm) BEF								
14H30	80m Haies (0.76cm) MIF	BEM	BEM	BEM	BEM	BEF	BEF	BEF	BEF
14H50	100m Haies (0.84cm) MIM								
15H10	120m MIF								
15H30	120m MIM								
16H00	1000m BEF	MIM	MIM	MIM	MIM	MIF	MIF	MIF	MIF
16H15	1000m BEM								
16H30	1000m MIF								
16H45	1000m MIM								
17H00	2000m MIF								
17H15	2000m MIM								
17H30	2000m Marche BEF & BEM 3000m Marche MIF & MIM								

CHAMPIONNATS D'OCCITANIE DE MARCHE ATHLÉTIQUE

TARBES (65) - STADE MAURICE TRELUT - le 08 juin (291467)

1- **NATURE de la COMPÉTITION** : CA – JU – ES – SE – MA

2- **QUALIFICATION des ATHLÈTES** :

- Pas de minima imposé pour accéder aux différentes épreuves.
- Sauf pour le 20km (2h15 maximum) : l'athlète n'ayant pas franchi la ligne d'arrivée dans les délais, ne sera pas autorisé à terminer son épreuve.

3- **ENGAGEMENTS des ATHLÈTES** :

- Engagement des athlètes sur le site LAO : <https://engagements.athle-occitanie.fr/> jusqu'au 05 juin 2024 à 23h59

4- **RÉCOMPENSES** :

- Médailles d'or, d'argent et de bronze à chaque catégorie :
 - CAF et CAM : 5km
 - JUF et JUM : 10km
 - ESF/ESM, SEF/SEM, MAF/MAM : 20km

5- **RÈGLES de QUOTAS des OFFICIELS** : Cf. page 16

6- **RÈGLES TECHNIQUES PARTICULIÈRES** :

- **Départ & Arrivée sur la piste au niveau de la ligne arrivée**
- À la clôture des engagements prévue sur le site de la LAO, si les effectifs masculins ou féminins sont inférieurs à 10 sur le 10km, un départ commun (*) avec le 20km est envisageable, conformément à la réglementation. La confirmation sera donnée par la CRM auprès des clubs avant la course.
- Les épreuves du 5km, du 10km et du 20km Marche sont accessibles aux catégories CA/JU/ES/SE/MA tout en respectant la réglementation. Possibilité pour les marcheurs du 20km d'avoir un temps officiel sur 10km à condition de terminer, ainsi que pour les marcheurs du 10km d'avoir un temps sur 5km là aussi à condition de terminer l'épreuve.

7- **HORAIRES** :

HORAIRES	MARCHE	AMÉNAGEMENTS
13H30	5km TCF (CA+)	
14H10	5km TCM (CA+)	
15H00	10km TCC (JU/ES/SE/MA) 20km TCC (ES/SE/MA)	
FIN DE MANIFESTATION 17h00		

CHAMPIONNATS D'OCCITANIE D'ÉPREUVES COMBINÉES

TOURNEFEUILLE (31) - STADE LE QUÉFETS - les 8 et 9 juin 2024
(288875)

6- NATURE de la COMPÉTITION : MI - CA - JU - ES - ELITE MASCULINS & FÉMININS

7- QUALIFICATIONS des ATHLÈTES :

- **MI : 20 meilleures performances** parmi les athlètes figurant sur la liste des qualifiables (50)
- **CA : 16 meilleures performances** parmi les athlètes figurant sur la liste des qualifiables (45)
- **JU : 16 meilleures performances** parmi les athlètes figurant sur la liste des qualifiables (45)
- **ES – ELITE : 24 meilleures performances** parmi les athlètes figurant sur la liste des qualifiables (60)

8- ENGAGEMENT des ATHLÈTES :

- Engagement des athlètes qualifiables sur le site fédéral jusqu'au 31 mai 2024
- Demande de Qualifications Exceptionnelles possible jusqu'au 03 juin 2024

9- RÉCOMPENSES :

- Médaille d'or, d'argent et de bronze au classement de chaque épreuve combinée de chaque catégorie MI, CA, JU, ES
- Médaille d'or, d'argent et de bronze au classement de chaque épreuve combinée en ELITE

10- RÈGLES de QUOTAS des OFFICIELS : Cf. page 16

- Le jury de base est logé si nécessaire aux frais de la LAO pour la nuit du samedi au dimanche (Cf. *Circulaire Financière sur le site de la ligue*).
- Repas des officiels offert par la LAO pour le samedi soir et le dimanche midi.

11- RÈGLES TECHNIQUES PARTICULIÈRES :

- Rappel : aucun athlète ne peut participer à une épreuve sans avoir, de l'avis du Juge Arbitre, participé aux épreuves précédentes.
- La délégué technique pourra créer des groupes et pourra modifier les horaires si les circonstances l'exigent.

CHAMPIONNATS D'OCCITANIE D'ÉPREUVES COMBINÉES

TOURNEFEUILLE (31) - STADE LE QUÉFETS - les 8 et 9 juin 2024 (288875)

SAMEDI 08 JUIN 2024

11h00 : Ouverture du secrétariat et constitution du jury

11h15 : Fin des confirmations et mise en place du jury

HORAIRES	HEPTATHLON MIF	HEPTATHLON CAF	HEPTATHLON JUF- ESF - SEF	OCTATHLON MIM	DECATHLON CAM	DECATHLON JUM	DECATHLON ESM - SEM
12H00	Longueur (1 & 2)			Poids (1 & 2)	100m		
12H15							100m
12H30						100m	
12H45					Perche (1)		
13H00				100m Haies		Longueur (1 & 2 par niveau)	
13H15			100m Haies				
13H30		100m Haies					
13H45	80m Haies						
14H15		Hauteur (1 & 2 par niveau)					
14H30	Javelot						
14H45						Poids 1	Poids 2
15H45				Perche (1 & 2)			
16H00					Disque		
16H15						Hauteur (1 & 2)	
16H30	100m	Javelot					
16H45			Poids				
17H15					Longueur (1)		
17H45			200m	Disque			
18H15		200m					
18H30							400m
18H40						400m	
18H50					400m		
19H15	FIN DE LA 1 ^{er} JOURNÉE						

DIMANCHE 09 JUIN 2024

9h00 : Ouverture du secrétariat et constitution du jury

9h30 : Fin des confirmations et mise en place du jury

HORAIRES	HEPTATHLON MIF	HEPTATHLON CAF	HEPTATHLON JUF- ESF - SEF	OCTATHLON MIM	DECATHLON CAM	DECATHLON JUM	DECATHLON ESM - SEM
10H00	Hauteur (1 & 2)			Javelot			110m Haies
10H15						110m Haies	
10H30					110m Haies		
11H00		Longueur (1 & 2)				Disque (Concours 1 perche)	
11H45				100m	Javelot 700g		
12H00						Disque (Concours 2 perche)	
12H30	Poids (1 & 2)						
12H45				Hauteur (1 & 2)			
13H15						Perche 1	
13H45		Poids	Javelot				
14h15						Perche 2	
14H30				1000m	Hauteur		
15H00	1000m						
15H15			800m				
15H30						Javelot 1 pour les éliminés Perche	

16H00		800m			Poids	
16H30						Javelot 2
17H15					1500m	
17H30						1500m

FIN DE LA COMPÉTITION

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX ELITE

RODEZ (12) - STADE VABRE - le 15 & 16 juin 2024 (288876)

1- **NATURE de la COMPÉTITION** : ELITE FÉMININS & MASCULINS

2- **QUALIFICATIONS des ATHLÈTES** :

• **ELITE**

- **32 meilleurs performances** parmi les athlètes figurant sur la liste des qualifiables pour le 100m, 200m, 100m/110m Haies.
- **20 meilleurs performances** parmi les athlètes figurant sur la liste des qualifiables pour toutes les autres épreuves de cette journée.

3- **ENGAGEMENT des ATHLÈTES** :

- Engagement des athlètes qualifiables sur le site fédéral jusqu'au 07 juin 2024 à 20h00
- Demande de Qualifications Exceptionnelles possible jusqu'au 10 juin 2024 à 12h00
- **Aucun engagement ne peut être accepté sur place !**

4- **RÉCOMPENSES**

- Médaille d'or, argent et bronze à chaque épreuve ELITE.

Il n'est donc pas impossible qu'aucun athlète ES ou SE ne reçoive de médailles si des CA ou JU sont classés devant eux !

5- **RÈGLES de QUOTAS des OFFICIELS** : Cf. page 16

- Repas des officiels offert par la LAO le 15/06 au soir et le 16/06 à midi.

6- **RÈGLES TECHNIQUES PARTICULIÈRES** :

- Sur le 800m les finales directes regrouperont chacune 12 athlètes au maximum.
- Pour les courses, les séries seront par niveau, sans attribution aléatoire des couloirs.
- Les athlètes devront confirmer leur participation à chaque épreuve sur la feuille prévue à cet effet sur les tables de confirmation avant l'heure limite indiquée. Dans le cas contraire, ils ne pourront participer que « HC ».
- Les athlètes devront confirmer leur participation à la finale sur la feuille du classement scratch des séries collée sur les tables de confirmation avant l'heure limite indiquée. Dans le cas contraire, ils ne pourront pas participer à la finale et seront remplacés par les athlètes de performances suivantes.

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX ELITE

RODEZ (12) - STADE VABRE - le 15 & 16 juin 2024 (288876)

SAMEDI 15 JUIN 2024

14h30 : Ouverture du secrétariat et constitution du jury

Fin des confirmations : 45 min avant l'épreuve

HORAIRES	COURSES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FEMININS
16 H 00	200m TCF Séries	Marteau 7kg ELITE	Longueur ELITE
16 H 30	200m TCM Séries		
17 H 00	200m TCF Finales		
17 H 30	200m TCM Finales		Marteau 4kg ELITE
18 H 00	800m TCM	Longueur ELITE Javelot 800 g ELITE	
18 H 30	800m TCF		
19 H 00	1500m TCM		
19 H 15	1500m TCF		
19 H 40	3000m Steeple (0.76) TCF		
20 H 00	3000m Steeple (0.91) TCM		
20 H 20	5000m TCM puis TCF		
21 H 00	<i>Fin des épreuves</i>		

DIMANCHE 16 JUIN 2024

9h30 : Ouverture du secrétariat et constitution du jury

Fin des confirmations : 45 min avant l'épreuve

HORAIRES	COURSES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FEMININS
11 H 00	400m haies (0.91) TCM	Hauteur ELITE	Poids 4kg ELITE Triple Saut ELITE* Perche ELITE
11 H 15	400m haies (0.76) TCF		
11 H 30	400m TCM	Disque 2kg ELITE	
11 H 45	400m TCF		
12 H 00	100m TCF séries		
12 H 30	100m TCM séries		
13 H 00	100m TCF Finales		
13 H 30	100m TCM Finales		Disque 1kg ELITE Javelot 600g ELITE
14 H 00	110m haies (1.06) séries	Poids 7kg ELITE	Hauteur ELITE
14 H 30	100m haies (0.84) séries	Perche ELITE	
15 H 00	110m haies (1.06) Finales		
15 H 30	100m haies (0.84) Finales	Triple Saut ELITE*	
17 H 00	<i>Fin des épreuves</i>		

(*) : planche à 11m pour les féminines, et 13m pour les masculins

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX LAO POINTES D'OR BE-MI

MILLAU (12) – PARC DES SPORTS GABRIEL MONTEILLET - le 23 juin 2024
(288877)

1- NATURE de la COMPÉTITION : BE - MI en épreuves multiples FÉMININS et MASCULINS

2- QUALIFICATION des ATHLÈTES :

- **80 meilleures performances au triathlon** parmi les athlètes figurant sur la liste des qualifiables (150) par catégorie.

3- ENGAGEMENTS des ATHLÈTES :

- Engagement des athlètes qualifiables sur le site fédéral jusqu'au 14 juin 2024 à 20h00
- Demande de Qualifications Exceptionnelles possible jusqu'au 17 juin 2024 à 12h00
- **Aucun engagement ne peut être accepté sur place !**

4- RÉCOMPENSES :

- Médaille d'or, d'argent et de bronze à chaque TRIATHLON de chaque catégorie.
- Récompenses aux 8 premiers (FINALISTES) de chaque TRIATHLON de chaque catégorie.

5- RÈGLES de QUOTAS des OFFICIELS : Cf. page 16 du livret des règlements 2024

- Pour le club organisateur de la compétition : les personnes de la structure organisatrice qui assurent des fonctions annexes pour le bon déroulement de la compétition (intendance, matériel, personnes hors restauration et buvette) dans la limite de 10 compteront dans l'effectif de leurs clubs respectifs.
- Pénalité de 30€ par officiel manquant, prélevée au compte club par la LAO.
- Le calcul des pénalités sera effectué par le délégué technique LAO en utilisant la composition officielle du jury publié sur le site FFA.
- Repas des officiels offert par la LAO le dimanche midi.

6- RÈGLES TECHNIQUES PARTICULIÈRES :

- 4 essais pour tous les athlètes pour les concours sans barre
- Hauteur et Perche : nombre d'essais sans limite et élimination après 3 essais consécutifs manqués.
- Règles FFA pour le nombre d'épreuves maximum
- Cf les règles de la FFA pour les POINTES d'OR 2024

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX LAO POINTES D'OR BE-MI

MILLAU (12) – PARC DES SPORTS GABRIEL MONTEILLET - le 23 juin 2024
(288877)

9h30 : Ouverture du secrétariat et mise en place du jury

Fin des confirmations : 45 min avant le début de la **compétition**

HORAIRES	COURSES	HAUTEUR	PERCHE	LONGUEUR	TRIPLE SAUT	POIDS	DISQUE	MARTEAU	JAVELOT
11H00	200m Haies (0.76cm) MIM	BEF	BEF	BEF	BEF	BEM	BEM	BEM	BEM
11H10	200m Haies (0.76cm) MIF								
11H30	80m MIM								
11H50	80m MIF								
12H10	50m BEM								
12H30	50m BEF	MIF	MIF	MIF	MIF	MIM	MIM	MIM	MIM
12H50	50m Haies (0.65cm) BEM								
13H10	50m Haies (0.65cm) BEF								
14H00	80m Haies (0.76cm) MIF	BEM	BEM	BEM	BEM	BEF	BEF	BEF	BEF
14H20	100m Haies (0.84cm) MIM								
14H40	120m MIF								
15H00	120m MIM								
15H30	1000m BEF	MIM	MIM	MIM	MIM	MIF	MIF	MIF	MIF
15H45	1000m BEM								
16H00	1000m MIF								
16H15	1000m MIM								
16H30	2000m MIF								
16H45	2000m MIM								
17H00	2000m Marche BEF & BEM 3000m Marche MIF & MIM								
17H30	FIN DE LA COMPÉTITION								

LES MONTÉES DE BARRE AU SAUT EN HAUTEUR

BEF	116	120	124	128	132	135	138	141	144	147
BEM	122	126	130	134	138	141	144	147	150	153
MIF	122	126	130	134	138	141	144	147	150	153
MIM	-	140	144	148	152	156	159	162	165	168

LES MONTÉES DE BARRE AU SAUT À LA PERCHE

BEF	140	150	160	170	180	190	200	210	220	230
BEM	150	160	170	180	190	200	210	220	230	240
MIF	150	160	170	180	190	200	210	220	230	240
MIM	200	210	220	230	240	250	260	270	280	290

PLANCHES AU TRIPLE SAUT

BEF	7m
BEM	7m et 9m
MIF	7m et 9m
MIM	9m et 11m

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX INDIVIDUELS BE

le 29 juin 2024

1- **NATURE de la COMPÉTITION** : BE MASCULINS – FÉMININS

2- **QUALIFICATIONS des ATHLÈTES** :

- **INSCRIPTIONS LIBRES** sur le site de la LAO.
- **Date limite d'engagement** : le **mercredi 26 juin 2024 à minuit**.
- Composition détaillée fournie sur place 1h avant le début de l'épreuve pour les relais

LIEUX	DÉPARTEMENTS
ALBI	12 - 81
ALES	30 - 34 (ZONE EST) - 48
PERPIGNAN	11 - 34 (ZONE OUEST) - 66
SESQUIERES	31 - 46 - 82
TARBES	09 - 32 - 65

3- **ENGAGEMENT des ATHLÈTES** : Cf. page 14

- Aucun engagement ne peut être accepté sur place sauf pour les relais.

4- **RÉCOMPENSES** :

Médaille d'or, d'argent et de bronze à chaque épreuve.

5- **RÈGLES de QUOTAS des OFFICIELS** : Cf. page 15

6- **RÈGLES TECHNIQUES PARTICULIÈRES** :

- Engagement libre, un athlète peut participer à 3 épreuves individuelles au maximum, en respectant les limitations imposées par la FFA.

ALBI – STADE MUNICIPAL - (288886)

HORAIRES :

9h30 : Ouverture du secrétariat et constitution du jury

Fin des confirmations : 45 min avant le début de l'épreuve

HORAIRES	COURSES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FEMININS
11H00	4 x 60m BEF puis BEM		
11H45	50m BEM séries	PERCHE BEM POIDS BEM	LONGUEUR BEF MARTEAU BEF
12H15	50m BEF séries		
12H45	50m Haies BEF séries		
13H15	50m Haies BEM séries	TRIPLE SAUT BEM DISQUE BEM	HAUTEUR BEF JAVELOT BEF
13H45	50m BEF puis BEM finales		
14H15	50m Haies BEF puis BEM finales		
14H45		LONGUEUR BEM MARTEAU BEM	PERCHE BEF POIDS BEF
16H15		HAUTEUR BEM JAVELOT BEM	TRIPLE SAUT BEF DISQUE BEF
17H00	1000m BEF		
17H15	1000m BEM		
17H30	2000m Marche BEF-BEM		

HORAIRES :

9h30 : Ouverture du secrétariat et constitution du jury

Fin des confirmations : 45 min avant le début de l'épreuve

HORAIRES	COURSES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FEMININS
11H00	4 x 60m BEF puis BEM		
11H45	50m BEM séries	PERCHE BEM POIDS BEM	LONGUEUR BEF MARTEAU BEF
12H15	50m BEF séries		
12H45	50m Haies BEF séries		
13H15	50m Haies BEM séries	TRIPLE SAUT BEM DISQUE BEM	HAUTEUR BEF JAVELOT BEF
13H45	50m BEF puis BEM finales		
14H15	50m Haies BEF puis BEM finales		
14H45		LONGUEUR BEM MARTEAU BEM	PERCHE BEF POIDS BEF
16H15		HAUTEUR BEM JAVELOT BEM	TRIPLE SAUT BEF DISQUE BEF
17H00	1000m BEF		
17H15	1000m BEM		
17H30	2000m Marche BEF-BEM		

1-

PERPIGNAN – STADE ANDRE ALSINA - (288887)

HORAIRES :

9h30 : Ouverture du secrétariat et constitution du jury

Fin des confirmations : 45 min avant le début de l'épreuve

HORAIRES	COURSES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FEMININS
11H00	4 x 60m BEF puis BEM		
11H45	50m BEM séries	PERCHE BEM POIDS BEM	LONGUEUR BEF MARTEAU BEF
12H15	50m BEF séries		
12H45	50m Haies BEF séries		
13H15	50m Haies BEM séries	TRIPLE SAUT BEM DISQUE BEM	HAUTEUR BEF JAVELOT BEF
13H45	50m BEF puis BEM finales		
14H15	50m Haies BEF puis BEM finales		
14H45		LONGUEUR BEM MARTEAU BEM	PERCHE BEF POIDS BEF
16H15		HAUTEUR BEM JAVELOT BEM	TRIPLE SAUT BEF DISQUE BEF
17H00	1000m BEF		
17H15	1000m BEM		
17H30	2000m Marche BEF-BEM		

TARBES – (STADE MAURICE TRELUT) – (288883)

HORAIRES :

9h30 : Ouverture du secrétariat et constitution du jury

Fin des confirmations : 45 min avant le début de l'épreuve

HORAIRES	COURSES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FEMININS
11H00	4 x 60m BEF puis BEM		
11H45	50m BEM séries	PERCHE BEM POIDS BEM	LONGUEUR BEF MARTEAU BEF
12H15	50m BEF séries		
12H45	50m Haies BEF séries		
13H15	50m Haies BEM séries	TRIPLE SAUT BEM DISQUE BEM	HAUTEUR BEF JAVELOT BEF
13H45	50m BEF puis BEM finales		
14H15	50m Haies BEF puis BEM finales		
14H45		LONGUEUR BEM MARTEAU BEM	PERCHE BEF POIDS BEF
16H15		HAUTEUR BEM JAVELOT BEM	TRIPLE SAUT BEF DISQUE BEF
17H00	1000m BEF		
17H15	1000m BEM		
17H30	2000m Marche BEF-BEM		

TOULOUSE – (SESQUIERES) – (288881)

HORAIRES :

9h30 : Ouverture du secrétariat et constitution du jury

Fin des confirmations : 45 min avant le début de l'épreuve

HORAIRES	COURSES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FEMININS
11H00	4 x 60m BEF puis BEM		
11H45	50m BEM séries	PERCHE BEM POIDS BEM	LONGUEUR BEF MARTEAU BEF
12H15	50m BEF séries		
12H45	50m Haies BEF séries		
13H15	50m Haies BEM séries	TRIPLE SAUT BEM DISQUE BEM	HAUTEUR BEF JAVELOT BEF
13H45	50m BEF puis BEM finales		
14H15	50m Haies BEF puis BEM finales		
14H45		LONGUEUR BEM MARTEAU BEM	PERCHE BEF POIDS BEF
16H15		HAUTEUR BEM JAVELOT BEM	TRIPLE SAUT BEF DISQUE BEF
17H00	1000m BEF		
17H15	1000m BEM		
17H30	2000m Marche BEF-BEM		

1-

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX INDIVIDUELS MI

ALBI (81) - le 30 juin 2024 (288884)

1- NATURE de la COMPÉTITION : MIF & MIM

2- QUALIFICATIONS des ATHLÈTES :

- **MI**
- **40 meilleures performances** parmi les athlètes figurant sur la liste des qualifiables pour le 80m, 120m, 80/100m haies
- **24 meilleures performances** parmi les athlètes figurant sur la liste des qualifiables pour le 200m haies.
- **30 meilleures performances** parmi les athlètes figurant sur la liste des qualifiables pour le 1000m, 2000m.
- **30 meilleures performances** parmi les athlètes figurant sur la liste des qualifiables pour Hauteur, Longueur, Triple-Saut et Lancers.
- **20 meilleures performances** parmi les athlètes figurant sur la liste des qualifiables pour la Perche.
- **15 meilleures performances** parmi les athlètes figurant sur la liste des qualifiables pour la Marche.
- **INSCRIPTIONS LIBRES du 4 x 60m avant le 15/06 auprès du siège de la LAO.**
Composition détaillée fournie sur place 1h avant l'épreuve.

3- ENGAGEMENT des ATHLÈTES : Cf. page 14

- Aucun engagement ne peut être accepté sur place. Seules les compositions des relais peuvent être déposées sur place.
- Les athlètes licenciés Hors-Ligue doivent présenter une demande de QE par l'intermédiaire du site de la LAO qui sera soumise à l'acceptation de la commission de sélection de la LAO avant d'être traitée informatiquement.

4- RÉCOMPENSES :

- Médailles d'or, argent et bronze à chaque épreuve de chaque catégorie pour les athlètes licenciés en LAO.
- Les athlètes licenciés hors-ligue et les athlètes étrangers de ces catégories classés dans les 3 premiers reçoivent une médaille souvenir si possible.

5- RÈGLES de QUOTAS des OFFICIELS : Cf. page 15

6- RÈGLES TECHNIQUES PARTICULIÈRES :

- 2 finales sur le 80m, 120m, 80m Haies, 100m Haies. Pour toutes les autres courses, classement au temps.
- 3 essais pour tous les athlètes et seuls les 8 premiers bénéficient des 3 essais supplémentaires dans les concours sans barre.
- En hauteur et perche, pas de nombre limité de tentatives et élimination après 3 essais consécutifs manqués.
- Un athlète peut participer à 4 épreuves individuelles au maximum en respectant les limitations imposées par la FFA.

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX INDIVIDUELS MI

ALBI (81) - le 30 juin 2024 (288884)

9h30 : Ouverture du secrétariat et constitution du jury

Fin des confirmations : 45 min avant le début de l'épreuve

HORAIRES	COURSES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FEMININS
11H00	4 x 60m MIF		
11H20	4 x 60m MIM		
11H40	80m Haies MIF séries	PERCHE MIM TRIPLE SAUT MIM Finale B POIDS MIM Finale B DISQUE MIM Finale A	HAUTEUR MIF Finale A LONGUEUR MIF Finale B MARTEAU MIF Finale B JAVELOT MIF Finale A
12H10	100m Haies MIM séries		
12H40	80m MIF séries		
13H10	80m MIM séries	TRIPLE SAUT MIM Finale A POIDS MIM Finale A DISQUE MIM Finale B	HAUTEUR MIF Finale B LONGUEUR MIF Finale A MARTEAU MIF Finale A JAVELOT MIF Finale B
13H40	100m Haies MIM Finales B puis A		
13H55	80m Haies MIF Finales B puis A		
14H10	80m MIF Finales B puis A		
14H20	80m MIM Finales B puis A		
14H35	200m Haies MIF Finales C puis B puis A		
14H50	200m Haies MIM Finales C puis B puis A	HAUTEUR MIM Finale A LONGUEUR MIM Finale B MARTEAU MIM Finale B JAVELOT MIM Finale A	PERCHE MIF TRIPLE SAUT MIF Finale A POIDS MIF Finale B DISQUE MIF Finale A
15H10	120m MIF séries		
15H40	120m MIM séries		
16H10	120m MIF Finales B puis A		
16H20	120m MIM Finales B puis A	HAUTEUR MIM Finale B LONGUEUR MIM Finale A MARTEAU MIM Finale A JAVELOT MIM Finale B	TRIPLE SAUT MIF Finale B DISQUE MIF Finale B POIDS MIF Finale A
16H30	1000m MIF Finales B puis A		
16H45	1000m MIM Finales B puis A		
17H00	2000m MIF Finales B puis A		
17H20	2000m MIM Finales B puis A		
17H40	3000m Marche MIF		
18H10	3000m Marche MIM		
18H30	FIN DE COMPÉTITION		

Note :

- Finale B : 3 essais pour tous les athlètes
- Finale A : 3 essais pour tous les athlètes et seuls les 8 premiers bénéficient des 3 essais supplémentaires

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX INDIVIDUELS CA-JU-ES

**NARBONNE (11) – PARC DES SPORTS ET DE L'AMITIÉ – le 6 & 7 JUILLET
2024 (288885)**

1- NATURE de la COMPÉTITION : CA – JU – ES

2- QUALIFICATIONS des ATHLÈTES :

• **CA**

- **30 meilleures performances** parmi les athlètes figurant sur la liste des qualifiables pour le 100, 200, Haies.
- **20 meilleures performances** parmi les athlètes figurant sur la liste des qualifiables pour toutes les autres épreuves de cette journée.

• **JU**

- **30 meilleures performances** parmi les athlètes figurant sur la liste des qualifiables pour le 100, 200, Haies.
- **20 meilleures performances** parmi les athlètes figurant sur la liste des qualifiables pour toutes les autres épreuves de cette journée.

• **ES**

- **30 meilleures performances** parmi les athlètes figurant sur la liste des qualifiables pour le 100, 200, Haies.
- **20 meilleures performances** parmi les athlètes figurant sur la liste des qualifiables pour toutes les autres épreuves de cette journée.

3- ENGAGEMENT des ATHLÈTES : Cf page 14

- Demande de Qualifications Exceptionnelles possible (Cf page 16).

4- RÉCOMPENSES

Médaille d'or, d'argent et de bronze à chaque épreuve de chaque catégorie CA-JU-ES (masculins et féminins)

5- RÈGLES de QUOTAS des OFFICIELS : Cf. page 15

Repas des officiels offert par la LAO le 06/07 au soir et le 07/07 à midi

6- RÈGLES TECHNIQUES PARTICULIÈRES :

- Sur le 800m, les finales directes regrouperont chacune 12 athlètes maximum.
- Pour les courses, les séries seront par niveau, sans attribution aléatoire des couloirs.
- Les finales du 100m et 200m seront courus par catégorie pour attribution des médailles.
- Les athlètes devront confirmer leur participation à chaque épreuve sur la feuille prévue à cet effet sur les tables de confirmation avant l'heure limite indiquée. Dans le cas contraire, ils ne pourront participer que « HC ».
- Les athlètes devront confirmer leur participation à la finale sur la feuille du classement scratch des séries collée sur les tables de confirmation avant l'heure limite indiquée. Dans le cas contraire, ils ne pourront pas participer à la finale et seront remplacés par les athlètes de performances suivantes.

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX INDIVIDUELS CA-JU-ES

NARBONNE (11) – PARC DES SPORTS ET DE L'AMITIÉ

le 6 & 7 JUILLET 2024 (288885)

SAMEDI 6 JUIN 2024

10h30 : Ouverture du secrétariat

11h00 : Formation et mise en place du jury

Clôture des confirmations : 45min avant le début de l'épreuve.

HORAIRES	COURSES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FÉMININS
11H45	400m haies (0.91) JUM-ESM	Perche TCM Finale B Marteau CAM-ESM	
	400m haies (0.84) CAM		
12H30	400m haies (0.76) CAF-JUF-ESF		Hauteur TCF Finale B
13H10	400m CAF-JUF-ESF	Longueur CAM	Triple Saut JUF-ESF
13H30	400m CAM-JUM-ESM	Marteau JUM	
14H15	200m séries CAF-JUF-ESF		Javelot JUF-ESF
14H45	200m séries CAM-JUM-ESM		
15H30	200m Finales F par catégories	Poids CAM	
16H00	200m Finales M par catégories	Perche TCM Finale A Longueur JUM	Hauteur TCF Finale A Triple Saut CAF
16H45	800m CAF-JUF-ESF		Disque CAF
17H30	800m CAM-JUM-ESM	Poids JUM	
18H15	1500m CAF-JUF-ESF		
18H30	1500m CAM-JUM-ESM		Disque JUF-ESF Javelot CAF
18H55	3000m CAF-JUF		
19H05	3000m CAM	Longueur ESM	
19H30	4x100m CAF-JUF-ESF 4x100m CAM-JUM-ESM	Poids ESM	
20H00	5000m JUF-ESF		
20H20	5000m JUM-ESM		
20H50	2000m steeple CAM		
21H00	3000m steeple JUM-ESM		
21H20	3000m steeple JUF-ESF		
21H40	2000m steeple CAF-JUF		
22H00	FIN DE COMPÉTITION		

Notes :

- Les épreuves en noir se déroulent sur le terrain d'honneur
- Les épreuves en bleu se déroulent sur la piste bleue
- Les épreuves en rouge se déroulent sur le terrain annexe

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX INDIVIDUELS CA-JU-ES

NARBONNE (11) – PARC DES SPORTS ET DE L'AMITIÉ

le 6 & 7 JUILLET 2024 (288885)

DIMANCHE 7 JUILLET 2024

10h15 : Ouverture du secrétariat

10h45 : Formation et mise en place du jury

Clôture des confirmations : 45min avant le début de l'épreuve.

HORAIRES	COURSES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FÉMININS
11H30			Perche TCF Finale B Marteau CAF
12H00		Hauteur TCM Finale B	Longueur ESF
13H00	110m haies (1.06) séries ESM	Disque CAM Javelot JUM-ESM	Marteau JUF-ESF
13H15	110m haies (0.99) séries JUM		
13H30	110m haies (0.91) séries CAM	Triple Saut CAM	
13H50	100m haies (0.84) séries JUF-ESF		Longueur JUF Poids CAF-JUF
14H15	100m haies (0.76) séries CAF	Disque JUM	Perche TCF Finale A
14H30	100m séries CAF-JUF-ESF	Hauteur TCM Finale A	
15H15	100m séries CAM-JUM-ESM	Javelot CAM	
15H45	110m haies (1.06) Finale ESM	Triple Saut JUM-ESM	
15H50	110m haies (0.99) Finale JUM		
16H00	110m haies (0.91) Finale CAM	Disque ESM	Longueur CAF Poids ESF
16H10	100m haies (0.84) Finale JUF-ESF		
16H20	100m haies (0.76) Finale CAF		
16H45	100m Finales F par catégories		
17H10	100m Finales M par catégories		
18H00	FIN DE COMPÉTITION		

Notes :

- Les épreuves en noir se déroulent sur le terrain d'honneur
- Les épreuves en bleu se déroulent sur la piste bleue
- Les épreuves en rouge se déroulent sur le terrain annexe

Objectif :

Dans le but de valoriser les meilleurs athlètes licenciés en Occitanie et de soutenir les clubs organisateurs de meetings, il est créé un circuit des meetings régionaux.

Technique :

Le circuit régional des meetings Crédit Mutuel Occitanie 2024 est constitué de 4 familles en Féminines et en Masculins.

Epreuves composant les 4 familles :

- **Sprint – Haies** : 100 – 200 – 400 – 100/110 Haies – 400 Haies
- **½ Fond – Marche** : 800 – 1000 – 1500 – 3000 – 5000 – Steeple – Marche
- **Sauts** : Hauteur – Perche – Longueur – Triple Saut
- **Lancers** : Poids – Disque – Marteau – Javelot

Le circuit est réservé aux athlètes des catégories Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors et Masters licenciés « compétition » pour la saison 2023-2024 dans un club de la LAO.

Pour les catégories Cadets et Juniors, Féminines et Masculines, les planches de saut, la hauteur des obstacles pour les courses de Haies et de Steeple, et les engins de lancers seront ceux correspondant à la catégorie de l'athlète.

Les athlètes masters qui souhaitent figurer au classement du Circuit des Meetings, doivent concourir avec les mêmes caractéristiques techniques que les athlètes seniors. (Masse des engins de lancers, hauteurs des haies et des barrières).

Le classement par famille :

Il est établi par le siège de la LAO et publié le plus souvent possible sur le site LAO.

Pour être classé(e) dans une famille, un(e) athlète peut participer à toutes les compétitions de la liste suivante :

- Championnat régional individuel de sa catégorie
- Meetings du circuit régional LAO

Le classement sera établi en prenant en compte 3 cotations pour chaque athlète. Seule la meilleure cotation par famille sera prise en compte sur chaque compétition.

Le calcul des points sera effectué pour toutes les épreuves à la table de logica.

La cotation réalisée lors du championnat régional de sa catégorie est bonifiée de 300 pts.

Dérogations :

Puisque l'objectif est que les meilleurs athlètes se rencontrent sur le territoire de la LAO, aucune dérogation n'est possible.

Récompenses :

La remise des récompenses se fera en fin d'année.

Par famille et par sexe, au moins 5 athlètes seront récompensés :

- 1er(e) : 450 €
- 2ème : 280 €
- 3ème : 170 €
- 4ème : 110 €
- 5ème : 80 €

Un athlète quelle que soit sa catégorie, ne peut être récompensé que dans une seule famille (celle où il sera le mieux classé). Dans la (ou les familles) où cet athlète n'est pas récompensé, les athlètes classés après lui monteront d'un cran afin d'avoir toujours au minimum 5 récompensés par famille.

Afin de valoriser la catégorie Cadets, au moins 2 athlètes cadets seront systématiquement récompensés par famille et sexe :

- Si 2 cadets rentrent dans les 5 premiers, ces 2 cadets obtiendront la dotation qui correspond à leur rang.
- Si 1 seul cadet rentre dans les 5 premiers, celui-ci obtiendra la dotation qui correspond à son rang et le meilleur cadet classé au-delà de la 5ème place obtiendra la dotation de 80 €.
- Si aucun cadet n'entre dans les 5 premiers, les 2 meilleurs cadets classés au-delà de la 5ème place obtiendront chacun une dotation de 80 €.

Calendrier des Championnats Régionaux pris en compte :

- Championnats régionaux de Marche
- Championnats régionaux Elite pour les Seniors
- Championnats régionaux CA-JU-ES

CALENDRIER CIRCUIT DES MEETINGS CRÉDIT MUTUEL OCCITANIE 2024

Lieu	Blagnac	Toulouse	Ramonville	Castres (NAT)	Pamiers	Millau	Perpignan (NAT)	Tarbes	Rodez	Montpellier	Toulouse (UJAO31)	Narbonne	Balma	Ales	Blagnac	Muret	Auch	Montauban	
	Date	14-avr	01-mai	08-mai	25-mai	01-juin	01-juin	01-juin	08-juin	08-juin	12-juin	19-juin	22-juin	22-juin	26-juin	28-juin	03-juil	04-juil	
FEMINIENS	100 Mètres		X	X			X	X	X	X	X	X			X				X
	200 Mètres			X		X	X	X	X	X	X	X			X	X			X
	300 Mètres		X																
	400 Mètres			X				X	X	X	X	X					X	X	
	600 Mètres		X																
	800 Mètres			X		X		X	X	X			X		X	X			X
	1000 Mètres		X																
	1500 Mètres			X			X	X			X	X							
	3000 Mètres					X					X						X		X
	5000 Mètres					X	X							X					X
	100 M. Haies					X	X		X		X	X	X	X	X	X			X
	400 M. Haies					X	X										X		X
	2000 M. Steeple						X									X			
	3000 M. Steeple						X									X			
	Hauteur			X		X		X	X				X	X		X			X
	Perche		X				X	X	X						X				X
	Longueur			X			X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X
	Triple-saut					X	X				X	X		X	X	X			X
	Poids					X			X	X					X	X			X
	Disque				X			X	X	X	X		X		X	X			X
	Marteau				X		X					X			X				X
	Javelot					X	X		X		?	X							
	Relais					4x400		4x100	4x100		4x100	4x100				4x100	4x100		4x100
3000 Marche	X							X											
MASCULINS	100 Mètres		X	X			X	X	X	X	X	X		X		X		X	
	200 Mètres			X		X	X	X	X	X	X	X		X	X			X	
	300 Mètres		X																
	400 Mètres			X			X	X	X	X	X	X					X	X	
	600 Mètres		X																
	800 Mètres			X		X		X	X	X		X		X	X	X	X	X	
	1000 Mètres		X																
	1500 Mètres			X		X	X	X			X	X						X	
	3000 Mètres					X	X	X									X		
	5000 Mètres					X	X			X				X				X	
	110 M. Haies					X	X		X	X	X	X	X	X	X			X	
	400 M. Haies					X	X									X		X	
	2000 M. Steeple						X								X				
	3000 M. Steeple						X								X				
	Hauteur					X		X	X			X	X	X				X	
	Perche		X				X	X	X					X				X	
	Longueur			X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	Triple-saut					X	X				X	X		X	X				
	Poids					X			X	X				X	X				
	Disque				X			X	X	X	X		X		X	X		X	
	Marteau				X		X					X			X			X	
	Javelot					X	X		X			X			X			X	
	Relais					4x400		4x100	4x100		4x100	4x100				4x100	4x100		4x100
5000 Marche	X							X											

MEETING DE MARCHE « ALEXIS JORDANA »

BLAGNAC (31) – STADE STEPHANE DIAGANA - le 14 AVRIL 2024 (291014)

Ouverture du secrétariat : 9h00

Fin des confirmations : 30min avant l'épreuve

HORAIRES	FÉMININS	MASCULINS
10H15	10000m Marche	10000m Marche
10H30	5000m Marche	5000m Marche
10H50	3000m Marche 2000m Marche	3000m Marche 2000m Marche
11H00	Animation Marche	

MEETING DU SATUC

TOULOUSE (31) – STADE DANIEL FAUCHER - le 01 MAI 2024 (290606)

13h30 : Ouverture du secrétariat, début des confirmations

13h30 : Mise en place du jury perche

15h30 : Mise en place du jury courses

HORAIRES	COURSES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FÉMININS
10H-12H	<i>Animation Départementale Eveils Athlétiques</i>		
13H-15H	<i>Animation Départementale Poussins</i>		
14h00		<i>Perche BE-MI</i>	<i>Perche BE-MI</i>
16H00	<i>Relais 800-200-200-800 BE-MI</i>	Perche	Perche
16H30	100m séries TCM		
16H45	100m séries TCF		
17H00	600m TCM		
17H15	600m TCF		
17H30	300m TCM		
17H45	300m TCF		
18H00	1000m TCM		
18H30	1000m TCF		
19H00	100m Finale TCM		
19H05	100m Finale TCF		
19H15	FIN DES ÉPREUVES		

Épreuves départementales – Engagements sur le site de la LAO

Épreuves régionales jeunes (Benjamins – Minimes) – Engagement par mail : christophe.gomez31@gmail.com

Épreuves régionales toutes catégories – Engagement sur le site de la LAO

MEETING DE RAMONVILLE

TOULOUSE (31) - le 08 MAI 2024 (290652)

Adresse : Stade Ramonville, Maison des sportifs, Allée des sports, 31520 Ramonville Saint-Agne

1- NATURE de la COMPÉTITION : BE-MI (places limitées) – CA – JU – ES – SE – MA

2- ENGAGEMENT des ATHLÈTES

Le nombre de participants sera limité

- Pour les catégories BE-MI : x60 pour le 50m, 80m, 1000m, Poids
- Pour les catégories CAF et + : x40 : pour le concours de hauteur

3- HORAIRES :

Ouverture du secrétariat : 14h30

HORAIRES	COURSES	LANCERS (POIDS)	LONGUEUR	HAUTEUR
15H30	50m BEM	Poids MIM		
15H45	50m BEF			
16H15	80m MIF	Poids MIF		
16H30	80m MIM			Hauteur CAF et +
17H00	200m TCF			
17H15	200m TCM	Poids BEF	Longueur CAF et +	
17H30	1000m MIF & MIM			
17H45	800m TCF	Poids BEM		
18H00	800m TCM			
18H15	1500m TCF			
18H30	1500m TCM		Longueur CAM et +	
18H45	100m TCF			
19H00	100m TCM			
19H15	400m TCF			
19H30	400m TCM			

MEETING DE MILLAU

MILLAU (12) - PARC DES SPORTS GABRIEL MONTEILLET - le 01 JUIN 2024 (290655)

Adresse : Stade Bernard VIDAL – Parking Lauret, Boulevard Émile Lauret, 1100 MILLAU.

1- ENGAGEMENTS :

Les engagements sont à faire sur le site d'engagement LAO jusqu'au 29 mai 2024.

2- HORAIRES :

11h00 : Ouverture du secrétariat, constitution du jury

Confirmations : 1h avant l'horaire prévu du début de l'épreuve

En fonction des inscriptions enregistrées le Mercredi 29 mai 2024, les organisateurs se réservent le droit de légèrement modifier le programme.

HORAIRES	COURSES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FÉMININS
12H30	400m haies (0.76) TCF 400m haies (0.84) CAM 400m haies (0.91) TCM		Marteau
13H15	200m séries TCF puis TCM		
13H45		Marteau	
14H00	1500m TCF puis TCM		
14H15	200m finales TCF puis TCM		
14H30		Javelot	Triple Saut
15H15	110m haies (0.91) CAM 110m haies (0.99) JUM 110m haies (1.06) TCM		
15H30	100m haies (0.76) CAF 100m haies (0.84) TCF	Triple Saut	
15H45			Javelot
16H00		Perche	Perche
17H15	5000m TCF puis TCM		
18H00	3000m steeple (0.91) TCM 2000m steeple (0.84) CAM 2000m steeple (0.76) CAF-JUF 3000m steeple (0.76) TCF		
19H30	FIN DE COMPÉTITION		

En fin de compétition les 3 meilleurs Niveaux de Performance départagés par table Hongroise se verront attribuer une dotation de produits locaux.

MEETING DE PAMIER

PAMIER (09) - STADE BALLUSOU - le 01 JUIN 2024 (290654)

14h00 : Confirmation des inscriptions

HORAIRES	COURSES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FÉMININS
14H30	400m Haies TCM	Triple saut TCM Poids TCM	
15H00	400m Haies TCF		
15H30	3000m TCM		Hauteur TCF Poids TCF
15H45	3000m TCF		
16H00	5000 TCM		
16H15	5000m TCF		
16H30	200m TCM	Hauteur TCM Javelot TCM	
16H45	200m TCF		
17H15	800m TCM		Triple Saut TCF Javelot TCF
17H30	800m TCF		
18H30	Relais 800m / 200m / 200m / 800m MI-BE		
19H00	4 x 400m TCM & TCF - Mixte		

MEETING DU COMITÉ 65

TARBES (65) - STADE MAURICE TRELUT- le 01 JUIN 2024 (290658)

1- **NATURE de la COMPÉTITION** : BE-MI (places limitées) – CA – JU – ES – SE - MA

2- **ENGAGEMENTS** :

Engagements sur le site de la ligue <http://engagements.athle-occitanie.fr/> jusqu'au 29 mai 2024, à 23h59

3- **HORAIRES** :

17h30 : Ouverture du secrétariat pour les CA et + et mise en place des jurys

Le juge arbitre se réserve le droit de modifier l'horaire en fonction du nombre d'engagés.

Confirmation 45 minutes avant épreuve

HORAIRES	COURSES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FÉMININS
18H15	100m Haies F	Hauteur	Hauteur
18H30	110m Haies M	Perche	Perche
18H40	200m F 200m M	Javelot Longueur	
19H10	1500m F 1500m M		
19H30	400m F 400m M	Poids	Poids
19H40	3000m marche F		Javelot
20H15	5000m marche M		Longueur
20H45	100m F 100m M		
21H15	800m F 800m M		
21H30	4 x 400m H&F		
21H45	4 x 100m H&F		

MEETING DE MONTPELLIER

MONTPELLIER (34) - STADE PHILIPPIDES- le 08 JUIN 2024 (290660)

Engagement des athlètes sur le site de la ligue : [LAO - Engagements aux compétitions d'athlétisme \(athle-occitanie.fr\)](http://athle-occitanie.fr)
avant le **dimanche 02 juin 2024 23h59**

12h15 : Ouverture du secrétariat et constitution du jury

HORAIRES	COURSES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FÉMININS
13H00	100m Haies F		
13H25	110m Haies H		
13H45		Disque Triple-Saut	Disque Longueur (concours A)
13H55	100m Haies F		
14H15	110m Haies H		
14H30	100m F séries		
15H15	100m H séries		
15H45		Longueur (concours A)	Triple-Saut
16H00	100m SA		
16H15	100m F (2finales)		
16H25	100m H (2finales)		
16h35	120m MIF		
16H45	120M MIM		
16H55	400m F		
17H20	400m H		
17H45		Longueur (concours B)	Longueur (concours B)
17H55	1000m BEF - MIF		
18H05	1000m BEM - MIM		
18H20	200m F		
19H15	200m H		
20H10	800m F		
20H25	800m H		
20H50	5000m H		
21H25	3000m F		
		FIN DE LA COMPÉTITION	

MEETING DE RODEZ

RODEZ (12) - STADE HENRI MERAVILLES- le 08 JUIN 2024 (290659)

Adresse : Stade Henri Meravilles, Parc de Vabre, Route de Marcillac, 12330 Rodez.

1- ENGAGEMENTS :

Les engagements au meeting sont à faire **avant le 06 juin 2024** sur le site de la LAO ou par mail à l'adresse suivante : alain.cabaniols@orange.fr

2- HORAIRES :

Les horaires seront aménagés selon les engagements validés.

Ouverture du secrétariat : 14h00

Mise en place jury : 14h45

HORAIRES	COURSES	LONGUEUR	POIDS	DISQUE
15H00	200m TCF	Hommes	Femmes	Hommes
15H30	200m TCM			
16H00	800m TCF	Femmes	Hommes	Femmes
16H15	800m TCM			
16H30	100m TCF			
16H45	100m TCM			

3- JURYS :

Chaque club extérieur doit fournir au minimum :

- **Moins de 5 athlètes : 1 juge**
- **De 5 à 10 athlètes : 2 juges**
- **Plus de 10 athlètes : 3 juges**

MEETING « DANIEL PREVOST » UAO31 (soutien BLAGNAC SC)

TOULOUSE (31) - STADE SESQUIERES- le 12 JUIN 2024 (290661)

Adresse : Allées des Foulques, 31200 Toulouse

1- ENGAGEMENTS :

Engagements sur le site de la LAO jusqu'au 08 juin 2024, 23h59.

AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE

2- Jury :

Les clubs co-organisateur du meeting, espèrent le renfort de juges des clubs selon le barème :

- 6 à 9 athlètes / 1 juge
- plus de 10 athlètes : 2 juges.

3- HORAIRES :

17h30 : Ouverture du secrétariat

Fin des confirmations : 45 min avant l'épreuve

En fonction du nombre d'engagés les horaires pourront être modifiés.

HORAIRES	COURSES MASCULINS	COURSES FÉMININS	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FÉMININS
18H30	Relais 4x100m		Marteau Mixte	
			Triple Saut	
18H45		Relais 4x100m		
18H50		Relais 800m – 200m – 200m – 800m (Minimes F)		
19H00	110m Haies			
19H15	Relais 800m – 200m – 200m – 800m (Minimes G)			
19H25		100m Haies		
19H30			Hauteur	Triple Saut
19H35	Relais 800m – 200m – 200m – 800m (Minimes Mixte)			
19H45	100m*			
20H00			Javelot Mixte	
20H20		100m*		
20H50	100m (2 finales)			
21H00		100m (2 finales)		
21H10	1500m			
21H20		1500m		
21H30	400m			
21H40		400m		
22H00	FIN DE LA COMPÉTITION			

En gras, les épreuves faisant parties du Circuit Régional des Meetings.

Epreuves avec (*) : séries par niveau, les meilleurs courant en premier.

MEETING DE L'ACNM

NARBONNE (11) - PARC DES SPORTS ET DE L'AMITIÉ - le 19 JUIN 2024 (290662)

1- **NATURE de la COMPÉTITIONS** : CA – JU – ES – SE – MA - Sauf pour le 1000m ouvert aux BE & MI

2- **HORAIRES** :

16h30 : Ouverture du secrétariat

17h00 : Formation du jury

Fin des confirmations : 30min avant l'épreuve

HORAIRES	COURSES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FÉMININS
17H30	1000m BM, BEF, MM, MF		
18H00	800m TCF	Longueur	Disque
18H15	800m TCM		
18H30	110m Haies		Hauteur
18H45	100m Haies		
19H00	100m TCF séries	Disque	
19H15	100m TCM séries		
19H30	400m TCF	Hauteur	Longueur
19H45	400m TCM		
20H00	100m TCF Finales		
20H15	100 TCM Finales		
20H30	1500m TCF		
20H45	1500m TCM		
21H00	FIN DE MEETING		

Primes : Minimum de performance IR1

- Sur le 100m M & F, 1500m M & F, Longueur M & F, Disque M & F
- 1^{er} : **120€** - 2^{ème} : **80€** - 3^{ème} : **50€**

MEETING BALM'IMPULSE

BALMA (31) - PARC DES SPORTS - le 22 JUIN 2024 (290663)

Les horaires peuvent être modifiables en fonction de la participation et du déroulement effectif des épreuves.

Engagement des athlètes jusqu'au **mercredi 19 juin 23h59** : <https://engagements.athle-occitanie.fr/>

Confirmation de participation : 45min avant l'épreuve

HORAIRES	SAUTOIR 1	SAUTOIR 2	SAUTOIR 3	SAUTOIR 4	HAUTEUR
14H30					Hauteur M
15H00	Longueur H	Triple saut F			
16H00			Triple H	Longueur F	
16H30					Hauteur F
17H00					
18H00	Longueur H (Elite)	Longueur F (Elite)			
19H00					
20H00	Triple saut H (Elite)	Triple saut F (Elite)			
21H00					

4^{ème} MEETING DE L'AC2A

ALES (30) - le 22 JUIN 2024 (290653)

Les horaires peuvent être modifiables en fonction de la participation et du déroulement effectif des épreuves.

Engagement des athlètes jusqu'au **mercredi 19 juin 23h59** : <https://engagements.athle-occitanie.fr/>

HORAIRES	COURSES	SAUTS		LANCERS	
17H00		Longueur M	Perche Mixte	Poids M	Marteau Mixte (12 athlètes max)
17H15	100m F (1er tour)				
17H35	100m H (1 ^{er} tour)				
18H00	110m Haies H				
18H15	100m Haies F				
18H30	Finales A & B 100m F				
18H45	Finales A&B 100m H				
PAUSE REPAS JURY					
19H30	1000m BEF & MIF	Longueur F	Triple Mixte	Poids F	Disque Mixte (12 athlètes max)
19H40	1000m BEM & MIM				
19H55	800m F				
20H10	800m M				
20H30	200m F				
20H50	200m M				
21H15	5000m F & M				

MEETING « DANIEL PREVOST » BLAGNAC (soutien de l'UAO31)

BLAGNAC (31) - STADE STEPHANE DIAGANA - le 26 JUIN 2024 (290664)

Adresse : Stade Andromède, Piste Stéphane Diagana, Chemin du Ferradou, 31700 Blagnac

1- ENGAGEMENTS :

Engagements sur le site de la LAO jusqu'au 22 juin 2024, 23h59.

AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE

2- Jury :

Les clubs co-organisateurs du meeting, espèrent le renfort de juges des clubs selon le barème :

- 6 à 9 athlètes / 1 juge
- plus de 10 athlètes : 2 juges.

3- HORAIRES :

17h00 : Ouverture du secrétariat

Fin des confirmations : 45 min avant l'épreuve

HORAIRES	COURSES MASCULINS	COURSES FÉMININS	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FÉMININS
18H00	3000m Steeple (91cm)			
18H30	110m Haies* (106cm) séries		Disque	Longueur
18H40	100m Haies* (99cm) séries			
18H50	110m Haies* (91cm) séries			
19H00		800m		
19H15	800m		Poids	Hauteur
19H30		100m Haies* (84cm) séries		
19H40		100m Haies* (76cm) séries		
19H50	2000m Steeple (84cm)			Disque
20H05		2000 Steeple (76cm)		
20H20	110m Haies Finale (106cm)		Longueur	
20H30	110m Haies Finale (99cm)			Poids
20H40	110m Haies Finale (91cm)			
20H55		100m Haies (84cm) Finale		
21H05		100m Haies (76cm) Finale		
21H15	200m Finales directes**			
21H40		200m Finales directes**		
22H00	FIN DE LA COMPÉTITION			

En fonction du nombre d'engagés les horaires pourront être modifiés.

En gras, les épreuves faisant partie du Circuit Régional des Meetings.

Epreuves avec * : séries par niveau, les meilleurs courant en premier.

Epreuves avec ** : finales directes par niveau, les meilleurs courant en premier.

MEETING DE MURET

MURET (31) – STADE COLETTE BESSON - le 28 JUIN 2024 (290665)

18h00 : Ouverture du secrétariat et mise en place du jury

Fin des confirmations : 30 min avant l'épreuve

HORAIRES	COURSES	CONCOURS MASCULINS	CONCOURS FÉMININS
19H00	400m Haies (0.91cm / 0.84cm / 0.76cm)	Longueur	
19H30	400m F puis M		
20H00	800m M		
20H30	100m F puis M		Longueur
21H00	3000m F puis M		
21H40	4 x 100m F puis M		

Les concours de Longueur F et M sont réservés aux catégories CA – JU – ES – SE – MA et pourront être dédoublés si nécessaire en fonction du nombre d'athlètes engagés.

MEETING D'AUCH

AUCH (32) – STADE JACQUES FOUROUX - le 03 JUILLET 2024 (290666)

Adresse : Stade Jacques FOUROUX – Avenue des Pyrénées, 3200 Auch

1- NATURE de la COMPÉTITION : CA – JU – ES – SE – MA

2- HORAIRES :

18h00 : Ouverture du secrétariat et mise en place du jury

Fin des confirmations : 30 min avant l'épreuve

En fonction du nombre d'engagés les concours de longueur pourront être regroupés et/ou dédoublés avec l'utilisation des sautoirs A & B.

HORAIRES	COURSES	COURSES MASCULINS	CONCOURS FÉMININS
19H15	110m Haies (1.06cm / 0.99cm / 0.91cm)	Perche	
19H30	100m Haies (0.84cm / 0.76)	Marteau – Disque - Longueur	Marteau - Disque
19H40	80m MF puis MH 60m BEF puis MF		
20H00	400m F puis M		
20H30	800m F puis M		
20H30	1000m BMF puis BMH		Longueur
20H40	5000m F puis M		
21H00			
21H15			

MEETING DE MONTAUBAN

MONTAUBAN (82) – STADE GEORGES POMPIDOU- le 04 JUILLET 2024 (290667)

Adresse : Stade Georges Pompidou, Boulevard Herriot, 82000 Montauban
Accès rocade de Montauban, sortie n°62 Pont de Chaumes, direction Montauban centre.

1- HORAIRES :

18h00 : Ouverture du secrétariat

Fin des confirmations : 40 min avant l'épreuve

HORAIRES	COURSES	COURSES MASCULINS	CONCOURS FÉMININS
19H00	100m F séries	Javelot	Hauteur
19H20	100mHséries		
19H40	1500m F		
20H00	1500m H		
20H20	100m Finales H & F	Hauteur	Triple Saut
20H40	3000m F		
21H00	200m F sur invitation		
21H20	200m H sur invitation	Disque	Poids
21H40	4 x 100m F		
22H00	4x 100m H		
22H20	FIN DE LA COMPÉTITION		

Attention, les pointes autorisées : maxi 9mm